

Montpellier

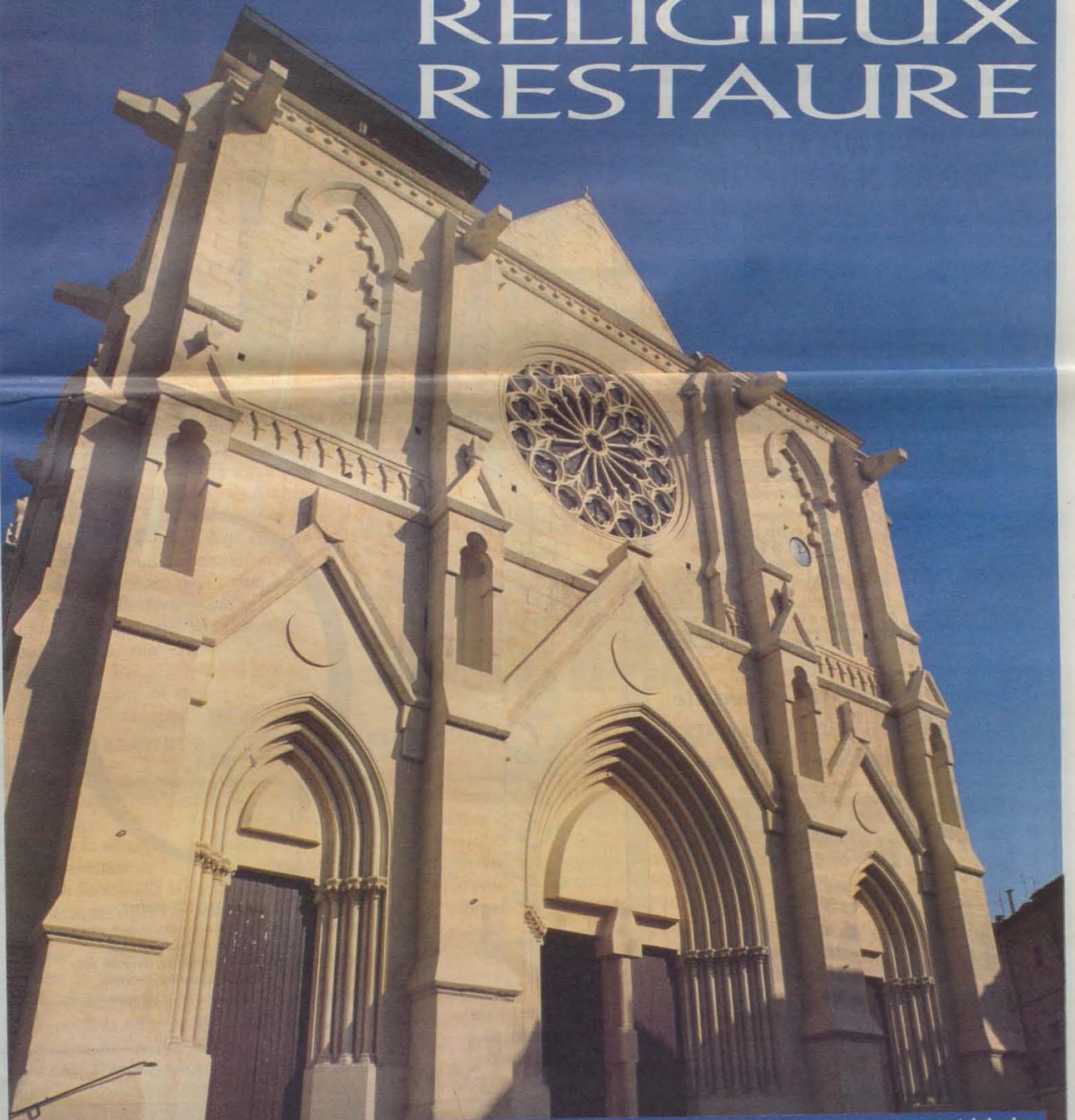
Notre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 162 MARS 1993



LE PATRIMOINE RELIGIEUX RESTAURE



L'église Saint-Roch réhabilitée. 1,2 MF de travaux pour redonner à cette superbe église du XIX^e tout son éclat. Un projet d'aménagement de la place est à l'étude.

C'EST LE MOMENT DE PENSER
A L'ASPECT QU'AURA VOTRE JARDIN
AU PRINTEMPS PROCHAIN
EN VENANT FAIRE UNE
PROMENADE CHEZ NOUS



PLANTES VERTES
ET FLEURIES
ARBRES FRUITIERS
ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT
ROSIERS
JARRES DECORATIVES

CREATION ET ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS

ROGER CLANET

MAS D'ANDABRE - RUE SAINT-HILAIRE - 34000 MONTPELLIER - 67 65 45 53

5% de réduction sur présentation
de ce coupon

LE NOZERAN

**VIVRE AU CALME,
AU CŒUR DE MONTPELLIER**



A proximité de l'avenue Bouisson-Bertrand, des appartements
bien conçus, très spacieux, agréablement aménagés de généreuses terrasses.

TEL. 67 04 80 80

7, RUE NOZERAN
BUREAU DE VENTE SUR PLACE
OUVERT MARDI et JEUDI de 14H à 18H
SAMEDI de 9H à 12H.

MARGNAN IMMOBILIER
AU DELA D'UN METRE - UNE PASSION

Le Richelieu

le confort au cœur de ville

près de la place de la Comédie

sur le boulevard
Victor Hugo

résidence
de très grand standing
de 26 appartements
seulement



ouverture
de
l'appartement
témoin

67.58.28.46

SOFIMME
SAE MEDITERRANEE



Disponibilité immédiate

PLUS QUE QUELQUES LOGEMENTS

ACCESSION

Investissez sans surprise



Clos de la Fontaine
(Celleneuve)

Montpellier - Tél. 67 20 81 57

groupe
Arcade

**3 activités
au service
du logement**

- Promotion immobilière
- Gestion locative
- Collecte du 1%

524, av. de la Pompignane
34000 MONTPELLIER

67 22 53 03

**CONSTRUIRE PARTOUT
OÙ BAT LE CŒUR DE VILLE**



67.64.68.64

COPRA
LANGUEDOC-PYRENEES
L'ART DE CONSTRUIRE SA REGION

ANTIGONE - LE DIAMANT - DU T1 AU T5



S O G E R I M
S U D
109, place de Thessalie - 34000 MONTPELLIER
67 64 34 64

**CREDIT
EXCEPTIONNEL**

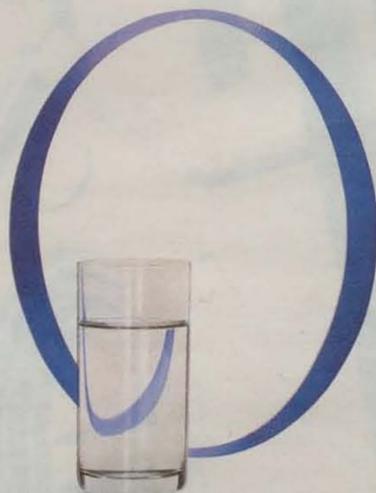
6,95%

TAUX BONIFIE - Hors assurances
-20% minimum d'apport personnel
Offre valable jusqu'au 31 mars 1993

Norm : Prénom :
Adresse :
Ville : Postal :
Bon à retourner à l'adresse ci-contre

L'IMMOBILIER

Chaque mois
chez votre
marchand
de journaux



Derrière l'eau, un métier.

Quand vous buvez un verre d'eau claire, à quoi pensez-vous ?
A rien. Au plaisir de vous désaltérer.
C'est à nous de prévoir, concevoir, contrôler pour
que cette eau arrive claire à votre verre.
Distribuer l'eau, c'est un métier. C'est notre métier.



RENDONS SERVICE A LA VIE

EDITO

Le Budget primitif 1993 voté par le Conseil Municipal le 26 janvier dernier, poursuit l'action engagée depuis 1977 pour que chaque montpelliérain trouve au plus près de chez lui tous les équipements dont il a besoin. Notre capacité d'équipement est de 348 MF pour 1993. Il est ici tout particulièrement nécessaire d'insister sur le fait que les investissements que nous avons réalisés l'ont été pour répondre aux aspirations réelles et légitimes de la population montpelliéraine et pour permettre un développement urbain harmonieux de la ville. Ils ont été réalisés au moment opportun et leur réussite en est la preuve.

Qui contesterait aujourd'hui l'utilité du tunnel de la Comédie (2 000 véhicules par heure contournent le centre-ville), la cuisine centrale (1,2 millions de repas servis pour les scolaires, les hôpitaux, les résidences-foyers...), le recalibrage du Lez, pour éviter les inondations, ou le Corum, aujourd'hui entièrement payé et qui reçoit des milliers de congressistes.

Sans rien perdre de son dynamisme - en 1990, le montant des équipements hors Corum était de 280 MF, en 1993 il s'élève à 348 MF - la Ville a su s'adapter aux profondes mutations issues des transformations du paysage économique et social français, ainsi qu'aux nouvelles préoccupations pour la solidarité, l'environnement, la maîtrise de la gestion...

**UN DEVELOPPEMENT
CONTROLE**

En ce qui concerne les grands équipements, notons : l'aménagement du Couvent des Ursulines qui accueillera le Centre Chorégraphique National Dominique Bagouet, et le Centre d'Art Contemporain qui abritera la Collection Lambert. La Ville participe à la construction de la nouvelle Faculté de Droit qui permettra d'accueillir dans des bonnes conditions les étudiants en Droit et en Sciences Economiques. En ce qui concerne les grands travaux de voirie, signalons la déviation de Juignac pour laquelle la Ville verse 42 MF et qui ouvrira en mars-avril 93, l'aménagement de l'Avenue Pierre Mendès-France, 27,3 MF, et le diffuseur Rondellet qui permettra un nouvel accès sur l'autoroute dès la mi 94.

**RENFORCER LES SOLIDARITES
COMMUNALES**

Parallèlement à la réalisation de ces grands travaux, nous poursuivons le développement des équipements de proximité dans tous les quartiers et dans tous les domaines de la solidarité communale. L'augmentation de 12 % de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale (32 MF en 1992 - 35,9 MF en 1993), et la poursuite de notre action en faveur des jeunes - tant dans le cadre du Conseil de Prévention de la Délinquance que de la P.A.I.O. s'accompagnera en effet de plusieurs initiatives en direction de la petite enfance, enfance et jeunesse.

Notre programme dans ce domaine, se poursuit avec notamment la création de la halte-garderie Antigone-La Coupole (1,2 MF), la rénovation des crèches Cléonice Pouzin, Françoise Dolto, Louise Guiraud ; l'aménagement des Centres de Loisirs Astérix à Grammont, à l'Ecole Petit Bard et Blaise Pascal (1 MF) ; la première tranche de la rénovation de la cuisine centrale (8 MF) et l'extension

du restaurant scolaire Chaptal Jeanne d'Arc (0,7 MF). Les subventions versées à l'OPAC au titre du logement social, permettront aussi d'implanter de nouveaux logements sociaux dans les quartiers Blaise Pascal et Consuls de Mer (5,1 MF).

Le programme des équipements scolaires (36 MF) prévoit également la construction ou la rénovation de groupes scolaires "Les Garrats" et "Cité Mion" ainsi que la maternelle Blaise Pascal, avec un effort particulier pour l'aménagement de cours récréatives et des rénovations de chaufferies.

ESPACES VERTS - ENVIRONNEMENT

Le budget des Espaces Verts, qui s'élève à 10,8 MF permettra l'aménagement de nouveaux parcs dans les quartiers (Ste Odile, Bagatelle, Azéma...)

Après le square Planchon, la Ville s'attachera également à remettre en valeur son patrimoine vert, avec l'aménagement des squares Boussinesq, Benjamin Milhaud, Méditerranée et Tour des Pins.

Le réseau des pistes et bandes cyclables qui s'étendra à terme sur l'ensemble de la ville sera poursuivi avec un programme de 3,7 MF. Plus de 12 kilomètres seront ainsi aménagés (Avenue de Lodève, Route de Mende, Arceaux, B. Milhaud, les Aubes, Pont de Lavérune, Figairasse et Croix Capitaine, R. des Bouisses...). Dans le cadre de la préservation et la protection du patrimoine, nous poursuivons le programme de réhabilitation du Peyrou et de ravalement des façades dans l'Ecusson pour les bâtiments appartenant à la Ville (3 MF).

**CULTURE ET LOISIRS
POUR TOUS**

Privilégier l'accès au Livre sera la priorité municipale en matière culturelle. C'est un véritable plan bibliothèque qui va être lancé dans tous les quartiers, avec notamment l'aménagement de la bibliothèque centrale et des bibliothèques annexes (1,3 MF) ainsi que la création de la bibliothèque Tastavin (8 MF). La convivialité, la solidarité s'expriment tout particulièrement dans les Maisons pour Tous. Après l'inauguration d'André Chamson (15ème Maison pour Tous de la ville), 3,5 MF seront consacrés à

l'aménagement des Maisons pour Tous George Sand, Albert Camus, Joseph Ricome...

Enfin, 35 MF seront consacrés à mettre le sport à la portée de tous dans les quartiers. Avec notamment la rénovation indispensable du Centre Nautique de la Paillade (20 MF) et la construction de la nouvelle piscine Paul Valéry (16,5 MF), mais aussi avec l'aménagement des gymnases Couderc, Achille, les Arts et la rénovation de terrains de sports au Complexe de Grammont.

La Ville continue ainsi à investir et équiper chaque quartier selon une politique solidaire qui prend en compte la réalité des besoins exprimés, le souci d'une gestion rigoureuse, permettant un développement harmonieux de la ville et une amélioration de la vie quotidienne des montpelliérains dans chaque quartier.

Georges FRECHE,
Député-Maire
de la Ville de Montpellier

Brèves

AVIS

Le Député-Maire de la Ville de Montpellier vous informe qu'un exemplaire du Budget primitif 1993 voté en séance du Conseil Municipal le 26 janvier 1993 est à votre disposition à fin de consultation dans les lieux suivants, aux heures d'ouverture :

- **Mairie du Polygone** Service Documentation - 1, Place Francis Ponge
Tél : 67 34 70 00
- **Mairies-Annexes** - Antenne de la Paillade Domaine de Barocelli 111, rue de Tipasa
Tél : 67 75 19 10
- Antenne Saint-Martin Maison pour Tous l'Escoutaire Rue des Razeteurs
Tél : 67 65 32 73
- Antenne Tastavin Maison pour Tous Albert-Camus 20, rue Saint-Cléophas
Tél : 67 27 33 31
- Antenne Aiguelongue Maison pour Tous Albert-Dubout 1071, avenue de la Justice
Tél : 67 72 63 27
- Antenne Celleneuve Maison pour Tous Marie-Curie Esplanade de Celleneuve
Tél : 67 75 63 23
- Antenne de la Chamberte Maison pour Tous Marcel-Pagnol 64, route de Laverune
Tél : 67 42 99 50
- Archives Tour des Pins** Boulevard Henri IV
Tél : 67 34 72 56
- Bibliothèque Municipale** 37-39, Boulevard Bonne-Nouvelle
Tél : 67 60 77 06

ESPACE JEUNESSE

Stages Vidéo, photo, mécanique auto, théâtre, peinture pour les 16-20 ans, proposés par l'Espace jeunesse. Du Lundi 1er mars au 12 mars 93, et du 26 avril au 7 mai.

Ondine Rencontre avec le metteur en scène, François Rancillac autour du spectacle "Ondine" de Jean Giraudoux : place de la féerie dans notre vie actuelle, la langue de Giraudoux.
Mercredi 24 mars à 17 h.

Bourse Initiative Date limite de remise des projets Jeunes dans le cadre de la Bourse Initiative.
Mercredi 31 mars.

MARCHE DES DEGRIFES Des vêtements de marque à prix réduits, tous les mercredis et samedis après-midi (de 14 h à 18 h) sur la Place du Nombre d'Or, à Antigone. Le Marché des dégrifés, le nouveau rendez-vous bi-hebdomadaire des amateurs de bonnes affaires.

RECTIFICATIF Dans notre numéro de janvier 93 (n° 160), parmi la liste des partenaires rencontrés par la Commission de Concertation Sociale, nous avons omis de citer le Comité Départemental du Sport Adapté, présidé par M. Ozanne. Nous nous en excusons.

GRAND PRIX UNIVERSITAIRE DE LA NOUVELLE Sous l'égide du Centre National des Oeuvres Universitaires et Scolaires, un concours de nouvelle (récit bref sur le thème "Frontières" de 2 500 mots maximum) est ouvert à tous. Date limite d'envoi : Mercredi 31 mars 93.

Règlement du concours CROUS de Montpellier 2, rue Monteil B.P. 5053 Montpellier Justice 34033 Montpellier Cedex 1
Tél : 67 63 53 93

CHALLENGE IDRAC Deuxième édition de ce Challenge Inter-Lycées qui rassemblait en 1992 plus de 44 participants provenant de 7 lycées de l'Hérault. Trois disciplines au programme : ski, monoski et surf, sur le site de Combloux-Mégève dans les Alpes du Nord.
Les 20, 21, 22 mars 1993.
Renseignements : 67 75 85 41

UNE FEMME DANS LE SIECLE L'HISTOIRE DE VALENTINE

Le Collectif d'Associations Féminines organise une action pédagogique pour sensibiliser tous les collégiens et lycéens de la région aux acquis résultant des luttes diverses menées par les femmes tout au long du siècle (légalisation, emploi, contraception...). Autour d'un scénario fictif mettant en scène Valentine, une femme ayant traversé le siècle, plusieurs ateliers d'expression écrite, graphique, ou théâtrale seront mis en place par les professeurs dans les écoles et donneront lieu, le 8 mars 94 prochain, à une journée exceptionnelle d'animation. Présentation de l'opération le 8 mars à 12 h dans les locaux du CIDF, 38, rue Prudhon à Montpellier.

C.I.C.A.S. Le Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale des régimes de retraite par l'ARRCO vous accueille à Montpellier 26, Allée Jules Milhau. Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.
Tél : 67.22.72.12

sur les conditions, les heures et les lieux de présence du Bus Info District : **District de Montpellier 275, rue Léon Blum**
Tél : 67 13 60 00

PALAIS DE JUSTICE 36 MF (Ministère de la Justice) Extension de la Cour d'Appel et du Tribunal de Grande Instance. Début des travaux : décembre 90. Fin des travaux : juin 92. Équipement mobilier : juillet/Août 92. Inauguration : jeudi 4 février 93

L'ETAT BATIT A MONTPELLIER

Les actions de l'Etat en matière de bâtiment public, telles qu'elles sont programmées ou réalisées fin janvier 93, représentent un investissement de 851 MF entre 92 et 95, soit plus que le coût du Corum.



PALAIS DE JUSTICE 36 MF (Ministère de la Justice) Extension de la Cour d'Appel et du Tribunal de Grande Instance. Début des travaux : décembre 90. Fin des travaux : juin 92. Équipement mobilier : juillet/Août 92. Inauguration : jeudi 4 février 93



FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES 420 MF (Ministère de l'Education Nationale et de la Culture) Le terrain situé à Richter a été cédé par la Ville de Montpellier pour la création de la nouvelle Faculté et d'une bibliothèque. Début des travaux : décembre 92. Fin des travaux : octobre 95



PREFECTURE 105 MF (Ministère de l'Intérieur) Restructuration de la Préfecture. Début des travaux : avril 91. Fin des travaux : décembre 92. Inauguré le vendredi 5 février 93



HOTEL DE POLICE DE MONTPELLIER - 150 MF (Ministère de l'Intérieur) Reconstruction de l'Hôtel de Police sur le site de Clémenceau. Le Commissariat sera déménagé dans l'ancienne maternité, rue du Professeur Grasset. Début des travaux : 1994. Fin des travaux : 1996

CITE JUDICIAIRE DE MONTPELLIER 140 MF (Ministère de la Justice) Construction du Tribunal de Grande Instance et du Tribunal d'Instance. Le terrain de la caserne Mathieu Dumas, près du Peyrou, a été cédé à la Chancellerie par l'Armée et la Ville de Montpellier. Début des travaux : 1994. Fin des travaux : 1996

UN PLAN LOCAL DE SECURITE POUR LA VILLE DE MONTPELLIER

Paul Quiles, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, et Georges Frêche, Député-Maire, ont signé le 5 février dernier, une convention prévoyant le développement d'une véritable police de proximité, plus proche des gens et plus présente dans les quartiers sensibles : un ensemble de mesures qui vont satisfaire dans un premier temps l'ensemble des signataires de la pétition Sécurité lancée en novembre dernier. Mais l'action continue...

1 - AMELIORATION DE LA COORDINATION POLICE NATIONALE - POLICE MUNICIPALE La complémentarité qui existe déjà entre la police nationale et la police municipale, notamment au niveau des services d'ordre, est développée au cours d'une réunion mensuelle commune visant à mieux harmoniser leur action respective.

2 - CREATION D'UN BUREAU DE POLICE NATIONALE EN CENTRE-VILLE L'Etat décide de créer un bureau de police nationale en centre-ville. A cet effet, la Ville de Montpellier met à la disposition de l'Etat une surface de locaux de 84m2. La Ville aménagera ces locaux pour un coût d'objectif de 260.000F et percevra durant la durée d'amortissement des emprunts contractés à cet effet un loyer égal au montant des annuités. A l'issue de la période d'amortissement, ces locaux seront mis à disposition gratuite de l'Etat.

3 - AUGMENTATION DES EFFECTIFS DU CORPS URBAIN DE MONTPELLIER Dans le cadre du plan local de sécurité, l'Etat procède à l'affectation immédiate, au corps urbain de Montpellier, d'un renfort d'effectifs de 83 fonctionnaires :

4 - IMPLANTATION DE POLICIERS D'ETAT DANS DES BUREAUX DE POLICE MUNICIPALE La police municipale est implantée dans des bureaux de police répartis dans différents quartiers de la ville. L'objectif est d'utiliser ce maillage pour décongestionner l'afflux des plaignants qui quotidiennement viennent déposer plainte au commissariat (80 en moyenne).

5 - SECURITE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES La police municipale assure la surveillance des sorties d'écoles primaires. Dans le cadre de la mesure n° 11 du plan ministériel d'action pour la sécurité, la police nationale est impliquée plus particulièrement au niveau de la sécurité des établissements scolaires du second degré.



Plusieurs milliers de signataires à la Pétition Sécurité lancée en novembre 92, et déjà les premiers résultats : 83 agents de la Police Nationale, un commissariat Place de la Comédie.

garden de la paix - soit un inspecteur. Dans cette dernière hypothèse, l'effectif du personnel en civil de la circonscription devrait être augmenté de quatre éléments car le volume actuel de cette catégorie de fonctionnaires est insuffisant pour assurer cette charge.

Au cours des réunions préalables qui se sont tenues avant les vacances scolaires et au cours desquelles a été établi un diagnostic de sécurité, ont été répertoriées les modalités d'intervention de la police nationale :

- en cas de flagrant délit nécessitant une réponse urgente, de jour comme de nuit, appel sur le "17" Police-Secours,
- au quotidien, les ilotiers implantés dans les secteurs concernés (dix ilots ont été mis en place) ont des contacts permanents avec les responsables des établissements de leur secteur.
- L'activité des ilotiers est ainsi définie :
 - intervention directe pour régler les questions de sécurité n'exigeant pas la

mise en oeuvre de moyens importants, rôle de conseil, - relai d'information pour saisine des services spécialisés : brigade des mineurs, brigade des stupéfiants, circulation. Ce dispositif sera complété par le recrutement, par la Ville de Montpellier, de chômeurs de longue durée chargés d'assurer certaines tâches relatives à la sécurité aux abords des établissements scolaires.

La Police Nationale assure pour sa part :

- un rôle de conseil pour le recrutement des C.L.D.,
- une formation des C.L.D. axée sur les problèmes de sécurité,
- un suivi de leur activité.

Les policiers municipaux libérés de ces tâches participent au dispositif mis en place par la Ville de Montpellier en matière de protection des personnes âgées.

6 - PROTECTION DES PERSONNES AGEES

Les personnes âgées constituent une population sensible car elles représentent des victimes particulièrement vulnérables et c'est dans cette catégorie de personnes que le sentiment d'insécurité est le plus fort.

Deux secteurs doivent être couverts dans un premier temps : la Paillade et le centre-ville. A cet effet, la Ville de Montpellier met en place un dispositif d'accompagnement, par des policiers municipaux, des personnes âgées pour leurs démarches "à risque" et en particulier pour leurs déplacements dans un établissement bancaire. Le Centre Communal d'Action Sociale qui s'occupe des personnes âgées et a le contact avec tous les intervenants concernés par cette catégorie de population prend en charge :

- la définition des besoins des personnes âgées (nature des déplacements, horaires),
- l'organisation pratique du dispositif.

7 - EQUIPEMENT INFORMATIQUE POUR LE TRAITEMENT DES CONTRAVENTIONS

La Municipalité de Montpellier a acheté et mis à la disposition de la police urbaine l'équipement nécessaire au traitement informatique de la gestion des timbres-amendes (coût : 100.000F). La mise en place de la chaîne complète d'automatisation permettra de décharger deux fonctionnaires qui seront utilisés pour créer un ilot supplémentaire.

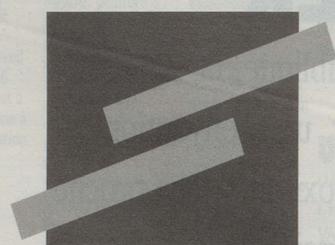
8 - PRISE EN CHARGE PAR LA VILLE DE MONTPELLIER DE LA GESTION DU SERVICE DES OBJETS TROUVES

Cette prise en charge interviendra à compter du 1er juin 1993.

9 - POLITIQUE LOCALE DE LUTTE CONTRE L'INSECURITE

Le présent plan local de sécurité s'inscrit dans la politique active de lutte contre la délinquance et de la criminalité menée depuis des années par le Conseil Municipal de Prévention de la Délinquance et de la Criminalité de la Ville de Montpellier.

BATIMENT TRAVAUX PUBLICS



**SOLEG
BATIMENT**

Route de Lodève
34990 JUVIGNAC

Tél. : 67 10 12 14 - Télécopie : 67 40 20 20

APPAREILS MENAGERS
DE DIETRICH
SCHOLTES - SIEMENS
Salle d'exposition - parking
Appareils Sanitaires et Robinetterie
Chauffage Central toutes énergies

RICHARDSON
Z.I av. du Marché Gare
34000 MONTPELLIER
Tél. 67 92 09 11

**Michel
AZUARA**
Maçonnerie - Plâtre
Carrelage - Toitures
Rénovation Immobilière
6, rue des Colchiques
34000 MONTPELLIER
Tél : 67.65.48.19

Ets NEGRE
**TOUS TRAVAUX
AGRICILES
DEBROUSSAILLAGE
TRACTO-PELLE**
**67 72 34 99
67 87 23 72**

Electricité générale
Bâtiment - Industrie - Chauffage Electrique
SARL PAÏTA Frères
62, chemin de Peyremale
30140 BAGARD

Tél. 66 60 80 86
Fax. 66 60 84 55

DCP Couverture
Plomberie
Entretien
Dépannage
Couverture :
Charpente-bois - Zinguerie - Tuiles,
Cheminées, Isolation.
Plomberie :
Sanitaire, Chauffage thermique.
Entretien :
Chaudière, Compteur d'eau, etc.
Dépannage : Divers
60 rue de Fontcouverte
34070 MONTPELLIER 67 42 28 00

SMAC ACIEROÏD
• ETANCHEITE
• COUVERTURES ET FAÇADES
INDUSTRIELLES
• ACOUSTIQUE EN MILIEU INDUSTRIEL
ET URBAIN
• HABILLAGE DES FAÇADES
• VOIRIE ET SOLS EN ASPHALTE
**AGENCE DU
LANGUEDOC**
SMAC ACIEROÏD
AVENUE DES CARPAGNONS
Z.I. LES CARPAGNONS 2
34170 CASTELNAU-LE-LEZ - 67 79 13 13
SIGNE PARTICULIER - PROFESSIONNALISME

S.G.P.R.

Société Générale de Peinture et de Revêtements

13, Rue Louis-Figuière - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 67.22.20.61- 67.64.64.49

BAURES
AU SERVICE DES PROFESSIONNELS
Produits métalliques,
quincaillerie/outillage
Fournitures industrielles,
Chauffage/Sanitaire
mais aussi...
- Cuisine RATIONAL
- Salle de bains
IDEAL STANDARD
21, Av. de Nîmes - Montpellier - Tél. 67 72 45 23

GENIE CLIMATIQUE
SERVICE
ENERGETIQUE
TELEGESTION
PROTECTION INCENDIE
SULZER INFRA

SULZER Une Entreprise multinationale, un Service régional.

SULZER Synonyme de fiabilité, de qualité, et de réponse aux besoins du Client.

SULZER Leader en application technologique moderne.

SULZER INFRA S.A.

122/132, rue de Caen - B.P. 115 - 92405 Courbevoie Cedex
Tél. : (1) 47 89 53 99 - Téléc. 610616 F



**CHAUFFAGE
PLOMBERIE
CLIMATISATION**

E.C.P. CAIZERGUES
2 ter, avenue de la Galine
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
Tél. : 67 79 14 75



ENTREPRISE GUY HERVE
PEINTURE - REVETEMENTS

L'Entreprise GUY HERVE, une équipe compétente spécialisée peinture, extérieur et intérieur, revêtements sols et murs, est bien connue à Montpellier (ou elle a fait de nombreuses réalisations réussies et appréciées) ainsi que dans toute notre région, où s'étend également son activité. Depuis une quinzaine d'années maintenant, cette entreprise dynamique exerce sa spécialité avec sérieux et efficacité, auprès des Bâtiments Publics et aussi pour une clientèle de particuliers. Sa compétence est reconnue pour tout ce qui a trait aux façades, murs intérieurs et sols. (communiqué)

19, rue Henri-René - 34000 MONTPELLIER
Tél. 67.64.44.14 - Fax 67.22.39.73

Certains
font un cercle
de la
qualité

NOUS EN
FAISONS
UN TUYAU



Z.I. LES PRADEAUX - 13850 GREASQUE - Tél. 42 12 65 00 - Fax 42 12 65 25

QUARTIERS

MONTPELLIER EQUIPE SES QUARTIERS



NOUVELLE ANTENNE OPAC AU VAL DE CROZE
Antenne décentralisée de l'Agence Paul Valéry, elle est au service des locataires de 1172 logements gérés pour l'OPAC.
Coût : 291 756 F
Inaugurée le jeudi 25 février



**PALAIS DES SPORTS
RENE BOUGNOL**

Extension du dojo permettant l'entraînement des judokas sur deux surfaces de combat supplémentaires.
Superficie : 402 m²
Coût : 1 100 000 F
Inauguré le 24 février

**COMPLEXE SPORTIF
DE LA RAUZE**

Construction d'un mini-terrain de football, d'un espace multi-sports et éclairage du parcours sportif de la Rauze.
Coût : 1 025 000 F
Inauguré le 20 février 93



**CRECHE LOUISE
GUIRAUD
A LA PAILLADE**

Ouverte depuis 1971, la crèche a été restructurée en plusieurs tranches. Depuis 1990, 1 200 000 F ont été investis par la Ville. En 1993, 800 000 F ont été votés pour l'aménagement de deux sections et la restructuration des services généraux (cuisine, lingerie...)
Coût : 800 000 F
Travaux réalisés fin août-début septembre 93.



**RESTRUCTURATION
DU GROUPE
SCOLAIRE CHAPTAL,
JEANNE
D'ARC, BOULEVARD
DES ARCEAUX**

L'école maternelle Chaptal et l'école primaire Jeanne d'Arc vont être agrandies et modifiées, avec notamment la création de deux restaurants scolaires de 56 et 72 places.
Coût : 1 700 000 F
Début des travaux : mai 93, livraison fin septembre 93



**LA MARTELLE/
MONTPELLIER
VILLAGE
MAISON POUR TOUS
ANDRE CHAMSON**

La 15^e Maison pour Tous de la Ville de Montpellier, construite sur 800 m² accueillera plusieurs équipements publics :
- une mairie-annexe,
- la halte-garderie André Chamson d'une capacité de 25 places,
- le club du 3^e Age, Marie Durand prévu pour recevoir 150 membres.
Coût : 8 000 000 F
Inauguré le 6 mars 93



SOLIDARITE

UNE CHARTE DE SOLIDARITE POUR MONTPELLIER CITE CŒUR



Unis dans l'acte de solidarité, le Centre Communal d'Action Sociale et son Président Georges Frêche, et les Associations signataires, s'engagent à conjuguer leurs efforts, afin de conforter une action plus coordonnée envers les publics montpellierains en difficulté, dans le cadre d'un partenariat conventionné, gage de respect humain et d'efficacité. A cette fin, et solennellement, il est décidé de sceller cet accord par la signature officielle d'une Charte de Solidarité. à Montpellier, le quinze février mil neuf cent quatre vingt treize.

Montpellier a le souci constant d'associer à son développement économique et culturel une véritable politique de solidarité envers les catégories de population moins favorisées. La solidarité dans la ville, c'est un combat quotidien contre les inégalités sociales, destiné à donner à tous ceux qui en ont besoin les moyens de s'en sortir.

Lors du Conseil Municipal du 26 janvier dernier, la Ville a lancé le plan "Montpellier Technopole Cité Cœur", vaste plan de solidarité comportant 80 mesures sociales qui seront mises en place, certaines dès 1993, et la totalité d'ici fin 1996.

Ces mesures prévoient notamment la mise en oeuvre d'actions spécifiques en faveur des jeunes de 18 à 25 ans, des personnes handicapées, des personnes âgées dépendantes et des retraités, dont près de la moitié relèvent du Centre Communal d'Action Sociale. Ce plan de solidarité a nécessité de la part de Serge Fleurence, Adjoint, plus de six mois de concertation avec les responsables de 115 associations et il a été bâti en partenariat avec ces acteurs de terrain, qui sont en permanence confrontés à une réalité sociale en évolution.

Cette volonté de partenariat s'est traduite également le 15 février dernier, par la signature d'une charte de solidarité avec 23 associations.

ADAGE SAOI	Comité de Prévention de l'Alcoolisme
Age d'Or	La Corète
A.I.D.E.S.	C.R.A.P.S.
A.P.A.J.H.	F.N.A.T.H.
A.R.I.E.D.A.	I.P.S. Formation
Association des Donneurs de Voix	Languedoc Mutualité
Association des Paralysés de France	Restaurants du Cœur
Association Secours à la Détresse Mentale	Saint-Vincent-de-Paul
Association Générale des Sourds	Secours Populaire
Avitarelle	Union des Aveugles
Comité de l'Hérault d'Éducation pour la Santé	Union Pact ARIM L.R.
	Université du Tiers Temps

Centre Communal d'Action Sociale

Georges Frêche, *Député Maire Président du C.C.A.S.*

André Vézinet, *Secrétaire Général du C.C.A.S.*

LES ASSOCIATIONS SIGNATAIRES

- **ADAGE - SAOI** (Service d'Accueil et d'Orientation des Itinérants) M. Delarbière, Président Centre Social Protestant
- **AGE D'OR** Mme Begin, Présidente
- **A.I.D.E.S.** (Aide aux malades, à la recherche, information du public sur le syndrome immuno-déficitaire acquis) M. Paya, Délégué Général ; M. Martinez, Trésorier
- **A.P.A.J.H.** (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés) M. Viala, Président
- **A.R.I.E.D.A.** (Association Régionale pour l'Intégration des Enfants déficients Auditifs) M. Parent, Directeur
- **ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX** M. Carraut, Président M. Coutant, Membre actif
- **ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE** M. Hoel, Président
- **ASSOCIATION SECOURS A LA DETRESSE MENTALE** M. Olivier, Président d'Honneur
- **ASSOCIATION GENERALE DES SOURDS** M. Mallet, Président
- **AVITARELLE** M. Redon, Président Mme Redon, Directrice
- **COMITE DE L'HERAULT D'EDUCATION POUR LA SANTE** M. Levy, Président
- **COMITE DE PREVENTION DE L'ALCOOLISME** M. Fougerat, Secrétaire
- **LA CORDEE** Alcooliques repentis. M. Almalk, Vice-Président, M. Mouysset, Vice-Président
- **C.R.A.P.S.** (Centre de Réflexion et d'Action Psycho-Sociale) M. Pons
- **F.N.A.T.H.** (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés) M. Gayou, Président
- **INSTITUT DE PROMOTION SOCIALE FORMATION** Mme Revel, Directrice
- **LANGUEDOC-MUTUALITE** M. Desmazes, Vice-Président, M. Bernat, Directeur
- **RESTAURANTS DU CŒUR** M. Bosc, Vice-Président, M. Thibault
- **SAINT-VINCENT DE PAUL** M. Got, Président
- **SECOURS POPULAIRE** M. Ollier, Secrétaire Général
- **UNION DES AVEUGLES** M. Gravié, Président
- **UNION PACT ARIM L.R.** (Réhabilitation bâtiments anciens), M. Bonan, Directeur
- **UNIVERSITE DU TIERS TEMPS** M. Nouaze, Président

LE SERVICE D'ACCUEIL DU C.C.A.S. RESTRUCTURE



L'approche d'un Service Public, est souvent difficile pour des personnes en difficultés qui préfèrent quelquefois le cachet par souci de préserver leur dignité. Le rôle d'un C.C.A.S. est de déceler ces besoins et l'image de l'Établissement est un atout essentiel pour y parvenir. C'est dans cet esprit qu'a été conçu le projet de restructuration de l'accueil en fonction d'un service globalisé, où seront

affectés des agents susceptibles par leur qualification d'accueillir chaleureusement, d'évaluer les demandes, de donner la bonne information et la bonne orientation. Par ailleurs, le traitement de l'urgence sociale y sera réalisé. Il est important, en effet d'éviter au public des démarches ou des déplacements inutiles et de lui permettre d'obtenir rapidement l'ouverture d'un droit auquel il peut prétendre.

L'objectif est de gagner du temps et de créer autour de chaque individu un réseau relationnel propice à son épanouissement.

Coût :
Investissement : 1,5 MF - budget C.C.A.S.

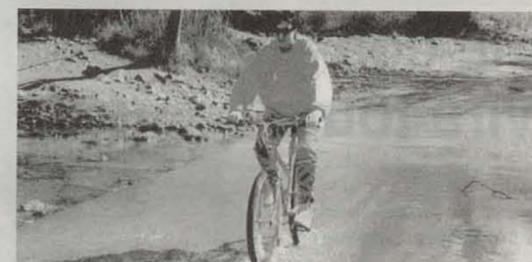
Fonctionnement : 500 000 F budget C.C.A.S.

SPORT ADAPTE L'INTEGRATION PAR LE SPORT

Créée en 1991 par Didier Juillerac, éducateur sportif et en centre spécialisé, l'Association "Activité Loisirs Détente pour Tous" s'efforce de mettre en place un programme permettant à plusieurs adultes handicapés mentaux (autistes, psychotiques) de pratiquer une discipline sportive en dehors de leurs structures d'hébergement (familles ou centres) et dans un contexte différent. La grande originalité de l'association est en effet d'ouvrir ses activités au grand public, permettant ainsi aux handicapés - et à l'intérieur d'une structure conçue pour eux - de ne pas être coupés du milieu extérieur et de favoriser ainsi une meilleure réinsertion sociale.

"Il nous faut, bien sûr, surmonter les réticences habituelles et faire accepter au grand public l'idée d'une pratique sportive qui soit basée sur autre chose que la compétitivité, sans sous-estimer pour autant les performances et la potentialité des jeunes handicapés. Bien sûr, dans des disciplines comme l'escalade ou le cyclisme, un accompagnement et un rythme adapté sont nécessaires, mais il en va différemment en natation ou en randonnée pédestre."

L'association travaille déjà avec le Foyer



Beaurevoir, le C.A.T. du Caylar et elle a établi des contacts avec le Centre Henri Wallon et le Centre Hélioikos. Le programme trimestriel élaboré est particulièrement attractif : patinoire, escalade, piscine, randonnée pédestre, spéléologie, V.T.T... Trois animateurs diplômés d'Etat assurent l'encadrement de ces activités dans les meilleures conditions de sécurité : "le public handicapé nécessite beaucoup de psychologie et de surveillance, mais ce n'est pas une raison pour réduire d'autant son champs d'activité, ce qui arrive souvent lorsqu'il est hébergé en famille et sur-protégé". Nous espérons aussi convaincre un public plus large de fréquenter nos activités afin de permettre

la réussite de cette expérience qui nous tient beaucoup à coeur. Le handicap, surtout lorsqu'il est mental, fait souvent peur. Nous souhaitons modifier ce regard, souvent méfiant, pour permettre de découvrir les individus attachants et affectueux et leur offrir une autre expérience que celle des murs et de l'enfermement, une chance de profiter de la vie, de leur temps, de leurs loisirs.

Association Activité Loisirs Détente pour Tous
85, rue Commune Cloture Rés. Parc de la Guirlande Bt. D2 Montpellier
Tél : 67 92 46 75

Brèves

OFFICE DU TOURISME

Programme des visites guidées du mois de mars :

- Le quartier de l'Aiguillerie mardi 9 mars
- Les escaliers et les portes à l'époque classique mardi 9 mars
- Les églises du XVII^e et du XVIII^e mardi 16 mars
- La Place Royale du Peyrou mardi 23 mars
- La Ronde des Foies du XVIII^e (bus) mardi 30 mars

Départ des visites à thèmes - 14 h 30 Office de Tourisme (Allée du Tourisme, le Triangle Bas) Visites du centre historique tous les mercredis et samedis - Départ à 15 h 00.

Réservation conseillée au 67 58 67 58

GALA PAUL VALÉRY

"Planète Lettres", le premier gala de l'Université Paul Valéry, vous convie à un programme exceptionnel, le vendredi 2 avril dès 20 h, dans une université revêtue de ses plus beaux atours (décors, jeux de lumière, etc.). Au programme, le spectacle conçu et réalisé par le Club Théâtre de l'Université, deux concerts Rock sous chapiteau, "l'Effet Papillon" et le groupe "Litfiba" en collaboration avec Victoire 2 et les ambiances Bodega, World music, Jazz ou Techno des satellites de la Planète Lettres".

Renseignements : **Corpo Lettres** Tél : 67.14.23.20

HANDICAP

Ouverture prochaine d'un C.A.T. avec Foyer d'hébergement pour adultes handicapés mentaux présentant des troubles du comportement. Renseignements auprès de 3.A.H. 126, rue du Vieil Aqueduc 34090 Montpellier Tél : 67.52.56.19

SOLIDARITE AVEC L'ARMENIE

Désireuse d'aider la Communauté Arménienne de Montpellier dans sa mission de secours aux populations d'Arménie et de mise en place d'un pont aérien, la Ville de Montpellier se joint aux efforts de la Croix Rouge pour faire appel à la générosité de chacun. Avec 89 F, le prix d'un colis alimentaire familial, une famille arménienne peut survivre pendant quatre semaines. Adressez vos dons financiers, portant la mention "Pour l'Arménie" à : - La Croix Rouge Française par chèque bancaire ou par CCP : 600.00 Y Paris ou par minter : 3615 Croix Rouge. - ou à l'Amicale Arménienne de Montpellier, par chèque bancaire Cpte Solidarité Arménie n° 01022877 F, Société Bordelaise de Crédit Renseignements : 67.47.07.45 67.66.05.25

SORTIES APIEU

Un nouvel espace urbain : le quartier Pitot. Avec la participation de la Société Urbat. Mardi 30 mars : R.V. 18 h - angle rue Pitot et rue Gouan. Renseignements : 67.02.11.22

CONCOURS PRIX ROCK

La Ville de Montpellier lance un concours pour le visuel qui servira de support à la compilation Rock 1994. Ce concours est ouvert aux graphistes, photographes, peintres, amateurs ou semi-professionnels, domiciliés dans le District de Montpellier. Le prix du lauréat sera la diffusion de son oeuvre à plus de 10.000 exemplaires dans toute la France. Dépôt de candidatures jusqu'au 25 mai 1993. Direction des Affaires Culturelles Place du Nombre d'Or - Antigone Tél : 67.34.71.25

COUP D'OEIL SUR LE PASSE

Grande braderie de la carte postale ancienne le dimanche 4 avril à la Maison Pour Tous Marcel Pagnol, lors de la 3ème Bourse Interclub du Cercle Philatélique, Numismatique, cartophile de Montpellier (timbres, monnaies, pin's...). Renseignements : 67.27.61.75 67.73.63.22

programme, également des animations, soirées thématiques où le public le plus large pourra s'initier au Jeu de Go, d'Awélé, au Backgammon ou aux Echecs. Des cerf-volants, prêts par le Cerf Volant Club seront également exposés et des documents vidéo seront diffusés. Renseignements : 67.69.00.81

CROSS PREVENTION ET SANTE

L'association A.U.R.C.A.E.S. organise, le mercredi 17 mars, à l'Espace Mosson, en collaboration avec le Petit Bard Athlétic's Club, le Cross de la Prévention, de la Santé et de la Solidarité. La recette de cette manifestation sera versée au Secours Populaire et au Secours Catholique. Les participants à ce cross organisé de 9 h 30 à 16 h 30 proviennent des classes CP - CE1 et CE2 - CM1 et CM2 de la Paillade et du Petit Bard. Renseignements : 67.45.22.87

CONCOURS INTERNATIONAL D'ACCORDEON

Comme chaque année, le Club Montpelliérain organise son grand concours d'accordeon à la Salle du Centre Rabelais, boulevard Sarraill. Le concours se déroule sur deux jours, le samedi 13 mars et le dimanche 14, de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Un gala est organisé le samedi 13 mars à 21 h 00. L'entrée est gratuite et les cartes d'invitation sont à retirer au Café de l'Éplanade, boulevard Sarraill. Renseignements : 67.60.73.49

PROFESSIONNELS,
PARTICULIERS

Le numéro hors-série 1993 de

L'IMMOBILIER

est en vente dans tous les kiosques,
ou par courrier
en utilisant le coupon ci-contre

Découpez ce bon et retournez-le à
SEDIP - Parc-Club du Millénaire - Bt 17.01
1025, rue Henri-Becquerel
34036 MONTPELLIER CEDEX 1

Je désire recevoir exemplaire(s) du numéro hors-série.

Je règle 45 F x exemplaire(s) par
Chèque bancaire Chèque postal
(Libellez votre chèque à l'ordre de SEDIP)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Cette année encore, le plus grand des administrateurs
s'est fait tout petit pour mieux vous servir.



le Colbert

RÉPERTOIRE DES ADMINISTRATIONS
DE L'HÉRAULT

**Commandez-le dès aujourd'hui,
il vous servira toute l'année.**

JEAN-BAPTISTE COLBERT (1619-1683), surintendant des bâtiments, contrôleur des finances, secrétaire d'état à la maison du roi, exerça son activité dans tous les domaines de l'administration publique. COLBERT favorisa le commerce, multiplia les manufactures d'Etat et réorganisa les finances, la justice et la marine.

Aujourd'hui, ce grand homme, père de l'administration moderne, se fait tout petit pour mieux vous servir...

LE COLBERT, répertoire des administrations et des grands services publics de l'Hérault, est un outil de travail indispensable. Sous une forme claire, sobre et fonctionnelle, il vous permet de communiquer efficacement avec les administrations du département de l'Hérault.

Par la somme d'informations classées judicieusement, LE COLBERT vous évite des recherches et démarches fastidieuses. Il vous indique :

- les lignes téléphoniques directes du Secrétariat
- le nom des décideurs
- les statuts de l'ensemble de la fonction publique
- et de nombreux renseignements utiles pour vos affaires ou votre travail.

Sur votre bureau, chez vous, à la place de choix qui lui revient, LE COLBERT vous servira, comme le grand ministre servit son roi, avec précision, sérieux et efficacité.

Nom :

Société :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Je désire passer commande dès aujourd'hui de exemplaires du COLBERT 1993

Je vous envoie maintenant la somme de 390 F par exemplaire,

soit 390 Frs x = Frs, + 20 F de port

Par CCP MANDAT LETTRE CHEQUE BANCAIRE
à l'ordre de:

SEDIP COMMUNICATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
Parc-Club du Millénaire - 1025, rue Henri-Becquerel - Bt 17;01
34036 MONTPELLIER Cedex 01 - Tél. 67 64 64 90 - Fax 67 65 30 97

RESTAURATION DU PATRIMOINE RELIGIEUX



Chaque année, la Ville de Montpellier consacre une part importante de son budget Patrimoine, à la mise en valeur des différents lieux de culte sur le territoire communal. Ces interventions sont possibles dans les limites fixées par les législateurs. Ainsi faut-il savoir, que depuis la loi Combes, seules les églises construites avant 1905 sont de la responsabilité de la collectivité ; les Eglises plus récentes relèvent de celles des associations et des cultes qui ont réalisés ces équipements. Certains équipements, ont également été mis à disposition des cultes par bail emphytéotique. Bien sûr, la ville a toujours eu à coeur, dans la mesure du possible, de répondre aux besoins exprimés. Ainsi, l'Eglise Saint-François, construite après 1905 sur le Boulevard de Strasbourg, fut-elle rachetée pour le franc symbolique par la Ville afin d'y effectuer des travaux de remise en état indispensables, même si aujourd'hui, on se rend compte qu'un autre projet est nécessaire. Au fil des ans, une confiance mutuelle, une coopération étroite et une écoute attentive s'est développée entre les services techniques de la Municipalité et les responsables des différents cultes de la ville, permettant des interventions diverses, comme la réfection de vitraux, de toiture, ou des travaux de peinture qui, sans être aussi spectaculaires que les rénovations de façades à Saint Roch ou Saint Denis par exemple, supposent des investissements très importants. L'extraordinaire richesse et diversité de cultes sur la ville, appelle le même effort pour la communauté juive ou protestante, que pour la communauté catholique, d'où parfois, la difficulté d'intervenir aussi rapidement que nous le souhaiterions. Cependant, le climat excellent qui règne entre la Municipalité et les responsables de ces différents cultes a permis des coopérations très intéressantes. Ainsi, tandis que la Ville faisait son maximum pour réhabiliter et mettre en valeur le patrimoine, l'Eglise, souvent propriétaire de terrains sur lesquels la Municipalité souhaitait installer un équipement public, le cédait à la collectivité en contrepartie. Les bénéficiaires de ces opérations : les paroissiens et les habitants des quartiers, qui se félicitent de la prise en compte de leurs besoins respectifs dans la réalisation de ces aménagements.

Jean-Claude BIAU,
Adjoint au Maire,
délégué aux Bâtiments
et Patrimoine





NOTRE DAME DES TABLES

Si Saint-Roch est le fils de Montpellier, Notre Dame des Tables en est vraiment la patronne.

C'est dans la première église Notre Dame des Tables que Pierre d'Aragon, le 15 août 1204 approuva la grande charte qui consacrait les libertés de la vie communale et faisait de Montpellier une véritable démocratie aux mains des douze consuls élus annuellement par l'Assemblée des corps de métiers organisés.

Cette première église se situait sur l'actuelle place Jean Jaurès. Détruite à la révolution il n'en subsiste que la crypte que l'on peut encore visiter.

L'église Notre Dame des Tables d'aujourd'hui est en fait l'ancienne chapelle des Jésuites construite en 1707 sur les plans de Jean Giral, de la lignée des grands architectes qui, au Peyrou et ailleurs, ont donné à Montpellier son visage classique.

La construction de l'église a duré plus de 40 ans. Elle fut laborieuse. Il a même fallu, précise le chanoine Chazotte, maître des lieux depuis 25 ans, utiliser les revenus de l'Evêque, Joachim de Colbert, confisqués par le pouvoir de l'époque parce qu'il refusait de signer la bulle unigenitus contre le jansénisme. C'est un arrêté préfectoral du 21 prairial an IX (10 juin 1801) qui met à la disposition des citoyens du quartier "l'église des ci-devant Jésuites de Montpellier" qui devient la nouvelle église paroissiale Notre Dame des Tables.

Au cours des siècles les grandes familles de Montpellier ont enrichi l'église par un grand nombre de tableaux et sculptures aujourd'hui classés par les Monuments



Historiques, dont en particulier l'orgue de Dom Bedos (1751), malheureusement trafiqué au XIX^e siècle pour en faire un orgue romantique.

L'édifice a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du 26 décembre 1938. Depuis 1989, en liaison avec les architectes des Bâtiments de France, la Ville a entrepris d'importants travaux de restauration de l'église pour lui redonner sa splendeur et sa place d'honneur dans notre cité. En 5 ans, elle a consacré 3 335 300 F à ces tra-

vaux et une somme de 500 000 F a été votée au budget 93.

Les travaux ont été réalisés en plusieurs tranches successives : la réfection de la façade (étages supérieur et inférieur), le clocher et ses parements, la restauration intérieure (voûte, nef, tambour d'entrée).

Après la restauration cette année des façades latérales et du chevet, il restera à réaliser sur les budgets futurs, les travaux de couverture et de zinguerie dont le coût s'élève à 1 100 000 F.



L'EGLISE DES SAINTS FRANCOIS

L'église des Saints François, située Boulevard de Strasbourg a été construite en plusieurs phases entre 1875 et 1910.

Mal construite : maçonnerie de mauvaise qualité, manque de liaisons maçonnées entre les différentes phases, elle a subi en outre des dommages importants dus aux bombardements de la deuxième guerre mondiale, et ses fondations sont sérieusement fragilisées par le ruisseau des Aiguerelles. Résultat, l'église menace de s'écrouler. Après la chute d'éléments du clocher en février 1984, la Ville, propriétaire des lieux est obligée de démolir les deux flèches et d'entreprendre des travaux de confortation et de sécurité.

En 1989, la ville effectue des travaux provisoires d'étalement des poutres de la nef. La sacristie dont les murs s'écarterent en partie fermée et une nef latérale est interdite au public.

Un bureau d'étude expert est nommé. Il conclut à des travaux de consolidation et de restauration très importants, dont le coût dépasserait la construction d'une église neuve.

Devant cette constatation, l'association diocésaine et la Ville renoncèrent à réparer l'église, et décidèrent de la démolir et de construire sur le site un programme

immobilier incluant une église et ses annexes. L'objectif est de réaliser une opération blanche pour la ville comme pour l'association diocésaine. Tout revenu fait sur l'opération sera consacré à son équilibre et à l'amélioration de ses conditions d'insertion dans le nouveau cadre bâti.

En juillet 1992, le Conseil Municipal décide de lancer une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) sur le terrain de l'église et ses annexes, soit 3 254 m² constructibles. La ZAC est effectivement créée par arrêté préfectoral le 3 février dernier.

Le programme de la ZAC a été élaboré par la Ville, l'Evêché, l'Association diocésaine, et des représentants de paroissiens. Il prévoit, intégrés dans un même ensemble architectural, des constructions privées soit 56 logements, et un nouvel équipement culturel.

L'étude des éléments d'urbanisme du secteur, (constructions de type Haussmannien sur le boulevard de Strasbourg, construction plus basses et moins ordonnées de la rue des Aiguerelles), ont déterminé les contraintes de volume et d'alignement pour que la nouvelle construction s'intègre parfaitement dans le quartier.

L'ensemble, de forme triangulaire comporte un espace vert privé bien ensoleillé. Les constructions de la rue des Aiguerelles situées au sud de la zone ont une hauteur moyenne de 3 à 4 niveaux alors que les constructions situées sur la place Carnot sont plus élevées.

Les accès véhicules au parking en sous-sol se feront en entrée à partir du Boulevard de Strasbourg et en sortie sur la rue des Aiguerelles compte-tenu de la circulation importante qui règne sur le boulevard, et des sens uniques sur ces deux axes qui favorisent tous les mouvements. L'équipement culturel sera construit sur l'emplacement de l'église des Saint-François, à l'angle du Boulevard de Strasbourg, de la Place Carnot, et de la rue des Aiguerelles.

L'entrée se fera sur un parvis réaménagé dont la superficie sera égale au parvis actuel (80 m²). Le parvis sera accessible au véhicule de service, pour les enterrements et mariages notamment.

Après appel d'offres, la Commission des Marchés a retenu pour promoteur-aménageur, le Crédit Immobilier de France, et pour architecte, M. Grenet Galligani.

Les travaux commenceront fin 93 et pour Noël 94, la paroisse des Saint-François sera installée dans ses nouveaux locaux.

SAINTE-ANNE

Après maintes tergiversations et péripéties historiques, l'église Sainte-Anne - qui est mentionnée pour la première fois en 1237 -, est reconstruite au milieu du XIX^e siècle, en partie grâce à une souscription lancée par le curé de l'époque, l'abbé Sabatier.

La première pierre de l'église actuelle est posée en 1866, et l'édifice est achevé en 1872 sous l'administration d'un maire protestant, M. Jules Pagezy.

Conçue par Cassan, architecte municipal, l'église est de style néogothique inspiré du XIII^e siècle cher à Viollet le Duc. Ce dernier fut d'ailleurs consulté comme le furent Haussman et Baltar pour la reconstruction de cette partie de la ville.

La construction de l'église allait de pair en effet avec un projet de réaménagement du centre ville à l'image du modèle parisien, projet qui s'est concrétisé essentiellement par le percement de la rue Impériale, actuelle rue Foch.

Le bâtiment, dominé par les 65m de son clocher est complexe tant par les différents volumes qui le composent que par les matériaux et ouvrages qui concourent à sa stabilité générale. Du fait de cette complexité, de nombreux désordres plus ou moins apparents ont conduit en 1984 à un diagnostic complet de l'édifice, dressant la liste des interventions à prévoir.

On a commencé en 1986 par renforcer le clocher afin d'en accroître sa stabilité. En 1987, une tranche de travaux d'un montant de 348.000F a été réalisée comprenant la réfection des abats-son et de la toiture (traitement de la charpente, reprise de certaines pannes de bois et

remaniage de la couverture d'ardoises. En 1991, une tranche de travaux supplémentaire était effectuée comprenant la pose d'un paratonnerre et le ravalement de l'église pour un coût de 1.418.000F.

Parallèlement, l'église changeait de vocation. Devenue "Carré Sainte-Anne", elle représente aujourd'hui un élément majeur du projet de revitalisation économique du quartier. La transformation de l'église en lieu d'animation des activités culturelles et artisanales doit attirer un nombre important de visiteurs et donc permettre de créer des conditions favorables à l'installation dans le quartier d'activités liées aux métiers d'art. Depuis novembre 1991, le Carré Sainte-Anne a reçu plusieurs expositions et accueilli plus de 40.000 visiteurs passionnés d'art.

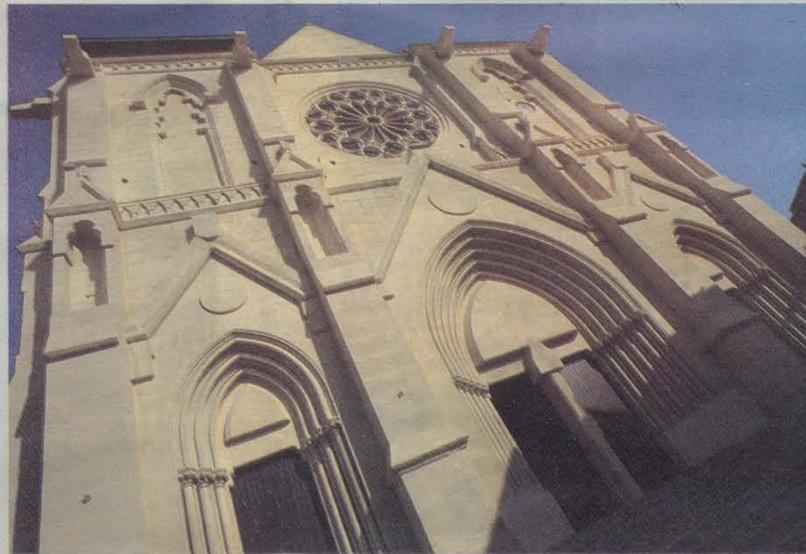
La salle d'exposition de 650m² occupe toute la nef qui a été aménagée à cet effet. Cette opération a pu se faire grâce à l'Evêché. L'église désaffectée a été désacralisée mais une petite chapelle a été conservée. A Noël dernier, une crèche magnifique a fait revivre ce lieu de prière.

Le coût pour la ville de l'aménagement du Carré Sainte-Anne s'élève à 4.8 MF. Enfin en 1992, une somme de 25.000F a été affectée à des travaux divers sur Sainte-Anne. Rappelons pour mémoire que la ville a engagé sur le quartier Sainte-Anne une série d'actions visant à lui redonner vie : l'aménagement des espaces publics d'ores et déjà réalisé ; la signature d'une convention commerce-artisanat ; le lancement d'une opération d'amélioration de l'habitat ; la création d'un marché aux antiquaires.



Le ravalement de Sainte Anne, réalisé en 1991, pour un coût de 1 418 000 F.

EGLISE SAINT-ROCH



L'histoire de Saint Roch est très proche de celle de l'Eglise Sainte-Anne. C'est en 1855 qu'est créée l'oeuvre de Saint Roch destinée à rassembler les fonds nécessaires à la construction d'une nouvelle église. Au début du XIX^e siècle, en effet, le culte populaire de Saint Roch connaît une faveur d'autant plus grande que les épidémies de choléra sont plus fréquentes autour de Montpellier (1832-1849). L'architecture gothique, art national et populaire, fournit les modèles de la nouvelle église. Le projet, dessiné par Cassan, l'architecte municipal

qui a construit Sainte-Anne, évoque l'idée de "Cathédrale idéale", élaborée par Viollet le Duc. Le plan, dérivé d'une cathédrale du nord de la France présente une nef à collatéraux, un transept saillant et une abside à cinq chapelles rayonnantes. Le projet de Saint Roch est lié à la grande entreprise d'urbanisme lancée par la municipalité Pagezy ; la nouvelle église devait être entourée d'une place et reliée par une rue, percée dans l'axe de sa façade, à la rue de la Saunerie. De ce projet ambitieux, il ne demeure qu'un édifice inachevé. En effet, afin de ne pas inter-

rompre le culte, on prévoit d'effectuer les travaux en deux étapes : dans un premier temps, on construit la nef et deux flèches, dans le deuxième temps, le reste de l'église après démolition du vieil édifice. Seule la première tranche de travaux fut réalisée, à l'exception des flèches, entre 1861 et 1867. Bâtiment non inscrit, ni classé à l'inventaire des Monuments Historiques, l'Eglise Saint Roch a fait l'objet d'un entretien tant extérieur qu'intérieur dans le cadre de la politique de restauration du patrimoine culturel de la ville. C'est ainsi que depuis plusieurs années

les services municipaux ont fait procéder à des interventions sur ce bâtiment : remise en état des arcs-boutants, remaniement de la toiture, travaux d'entretien dans le presbytère, réfection des peintures intérieures et extérieures, réfection des menuiseries, protection des vitraux. En 1992, 1 281 000 F de travaux ont été effectués, comprenant la réfection de l'installation électrique, vétusté et non conforme, ainsi que le ravalement des façades. Un projet d'aménagement de la place est à l'étude.



LIEUX DE CULTE SUR MONTPELLIER

CULTE CATHOLIQUE

Immaculée-Conception, 4, rue du Père-Bonnet
Notre-Dame-d'Espérance, 3, rue N.D-d'Espérance
Notre-Dame-de-la-Paix, 1, rue Père-Cyprien-Rome
Notre-Dame-des-Tables, 43, rue de l'Aiguillerie
Ste-Anne, Avenue Docteur-Pezet
St-Cleophas, Place Abbé-Crebassol
Ste-Croix (Celleneuve), 40, route de Lodève
St-Denis, 2, rue Rondelet
St-Esprit, 78, rue Sainte-Geneviève
Ste-Eulalie, 1 bis, rue de la Merci
St-François, 21, rue des Aiguerelles
St-Jacques, 161, avenue Pedro de Luna
St-Jean-Bosco, 46, rue du Millénaire
Ste-Jeanne-d'Arc, 51, bd Ernest-Renan
St-Léon, 4, rue Castan
St-Martin, 9, rue de Chérchell
St-Mathieu
St-Paul (La Paillade), 465, avenue de Bologne
St-Pierre, 6 bis, rue Abbé-Montels
St-Roch, 4, rue de Vallat
Ste-Thérèse, 42, avenue d'Assas

EGLISE REFORMEE DE MONTPELLIER

Secteur de Brueys, Temple : 1, rue Brueys
Secteur de St-Paul, Temple : 1574, rue Las Sorbes
Secteur de la Paillade, Temple "La Margelle" : 261, av. du Biterrois
Secteur de Maguelone, Temple : 25, rue Maguelone

EGLISE EVANGELIQUE DE PENTECOTE

Eglise Centre : 12 Quai du Verdanson
Eglise La Paillade : 259, Av. Biterrois

EGLISE EVANGELIQUE

19, rue Azéma

EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE

5, rue des Augustins

EGLISE DU CHRIST

858, rue de la Castelle

CULTE ISRAELITE

Grande Synagogue Ben zakai : 7, rue Général Lafon
Synagogue Mazal-Tov : 18, rue Ferdinand Fabre

CULTE MUSULMAN

Mosquée En Nour : rue Bernard-de-Tréviers
Mosquée At Tawba : 24, rue Bernard Delicieux

CULTE ORTHODOXE

Paroisse Orthodoxe de la Theophanie : 15, rue de l'Ancien Courrier

PISCINE PITOT: UNE NOUVELLE PISCINE EN CENTRE VILLE



Inauguration de la piscine Henri Pitot, le 25 février 1993.



Inaugurée le 25 février dernier, en même temps que le Gymnase Peyrou, la Piscine Pitot est la cinquième piscine municipale et la première située au centre-ville.

Installé en sous-sol du complexe Pitot, ce magnifique bassin de 25 mètres dispose de cinq couloirs et bénéficie comme les autres piscines de la ville des équipements les plus performants en matière d'hygiène et de traitement des eaux.

Dominée par un espace cafétéria dominant le bassin et une courbe d'accueil visiteurs jouxtant celle du gymnase, la Piscine Pitot bénéficie d'un système de plages chauffantes qui permet d'éviter la sensation du carrelage froid sous les pieds du baigneur.

La décoration en céramique blanche et bleue, rompue par d'élégantes colonnes créées un espace convivial autour du bassin. Les vestiaires, équipés de mobiliers en bois de pin et de casiers colorés sont confortables et attrayants et équipés de sanitaires, douches, cabines de bains et lavabos.

Conçue pour accueillir une moyenne de 80 000 entrées par an (30 000 entrées publiques, 25 000 entrées associations, 25 000 entrées scolaires), la piscine Pitot permettra de disposer de 80 nouveaux créneaux horaires par semaine. En dehors des heures d'ouverture au grand

public, la piscine accueillera en effet les animations Place aux Sports (natation pour enfants, Age d'Or, Aqua Gym pour adultes), les écoles primaires (entre 9 h et 11 h et 14 h et 16 h) et les activités de clubs (entre 19 et 22 h).

Actuellement, la fréquentation des piscines montpelliéraines atteignant pratiquement à saturation, il devenait urgent de prévoir de nouvelles structures d'accueil.

Après Pitot, la ville va construire une nouvelle piscine dans le quartier Paul Valéry, équipée également de cinq couloirs, en attendant la réalisation du grand projet d'un Palais de l'eau et de la Glace sur Grammont.

Près de 460 000 personnes fréquentent chaque année les piscines de la ville (184 000 au Centre Nautique de la Paillade ; 114 000 à Maurin ; 93 000 à la Pompignane ; 68 000 à la Rauze).

Plusieurs mesures d'ouverture aux scolaires, de gratuité pendant les petites vacances, d'animations Place aux Sports ont permis de créer cette dynamique qui s'ajoute à celle initiée par les nombreux clubs usagers (natation, triathlon, plongée subaquatique, bébés nageurs...).

Un gros effort a également été porté sur la mise en conformité des installations existantes et sur les économies d'énergie (chauffage au gaz).

CRENEAUX HORAIRES PISCINE PITOT (sous réserve de modifications)

- Ouverture au public :
 - lundi, mardi, jeudi, vendredi : 12 h à 14 h
 - nocturnes le mardi et le vendredi : 18 h à 21 h
 - mercredi : 12 h à 17 h
 - samedi : 12 h à 17 h
 - dimanche : 9 h à 13 h
- Entrée : rue Pitot, rue de Gouan.
- Tél : Info Sports : 67.34.72.73

Démarrée en 1985 par un vaste concours de conception-réalisation remporté par l'équipe Meier-Diaz, l'Opération Pitot a permis, en échange d'une cession de terrain à la Société Urbat, de doter la Ville de nouveaux équipements publics et de réaliser un solde financier de 6,5 MF.

- L'Opération Pitot prévoyait en effet :
- des équipements publics
 - une piscine de 25 mètres,
 - un gymnase omnisports,
 - un parking de 590 places,
 - une esplanade publique,
 - une salle polyvalente de 600 m²
 - des équipements privés
 - 26 logements,
 - 5 000 m² de bureaux,
 - 2 000 m² de commerces

MONTPELLIER DU 20 AU 24 MARS

LE RENDEZ-VOUS DES CONNAISSEURS



MEBOTEL 93

Au Parc des Expositions de Montpellier

UN SALON 4 ETOILES

Le MEBOTEL, Salon Professionnel de l'Hôtellerie, des Métiers de Bouche et des Collectivités se déroulera du 20 au 24 mars prochain au Parc des Expositions de Montpellier, et fêtera cette année son 10^{ème} anniversaire. La nouvelle équipe dirigeante a décidé cette année d'ouvrir les portes du MEBotel au grand public pour insuffler un dynamisme nouveau et fêter, avec l'éclat qu'elle mérite, la dixième édition de ce Salon. A cette occasion, des espaces nouveaux seront ouverts et des animations seront mises en place en collaboration avec les syndicats professionnels, notamment :

- Le "Salon Gourmand" où les différents produits du terroir régionaux et les vins seront tout particulièrement mis en valeur ;
- Le "Marché Paysan" en extérieur créera un pôle d'animation et de vente de produits régionaux ;

- Chaque jour sera réservé à un secteur particulier qui organisera des animations :

- Samedi : journée du Vin
- Dimanche : journée de la Boucherie et des Glaciers
- Lundi : journée de la Pâtisserie
- Mardi : journée de l'Hôtellerie et de la Restauration
- Mercredi : journée de la Boulangerie

Les MEBOTELS d'OR récompenseront les différents concours organisés par les professionnels. La remise des prix aura lieu le mercredi 24 mars à 18 h 00. En 1992, le MEBOTEL a accueilli 15 000 visiteurs, 1993, année du 10^{ème} anniversaire, sera certainement un bon cru au regard des nombreux exposants ayant d'ores et déjà réservé leur présence et de l'ouverture faite au grand public.

Mebotel : Parc des Expositions.

AVANT LE 15 AVRIL DEBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE

En raison de risques d'incendie importants liés à la sécheresse en période estivale, un arrêté municipal n° 17 en date du 27/08/91 et l'arrêté préfectoral du 1^{er} juin 1982, précisent l'obligation de débroussaillage par le propriétaire avant le 15 avril de chaque année. Ce débroussaillage de végétation sèche, basse et touffue, aux abords des constructions de toutes natures est à la charge des propriétaires, de ses ayants droit ou de l'occupant des lieux. Passé le délai légal, si le propriétaire n'a pas respecté ses obligations, la commune est en droit d'ordonner une exécution d'office des travaux aux frais du propriétaire. La responsabilité de ce dernier pourrait être engagée s'il était jugé que l'état de son terrain était la cause, même partielle, de la naissance ou du développement d'un incendie. En conséquence, il est demandé à chacun de faire preuve de civisme et de participer aux côtés de la commune aux efforts menés chaque année pour la prévention des incendies.

SEANCE DU 4 MARS

CONSEIL

SEANCE DU 4 MARS

1. Article L. 122.20 et R. 122.7 du Code des Communes. Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.
2. Question ajournée.
3. Question d'actualité municipale. M. Jammet à M. le Député Georges Frêche.
4. Attribution des indemnités de fonction aux élus, conformément aux dispositions du titre 3 de la loi 92.108 du 3 février 1992.
5. Election de Mme, Gauffier Françoise, représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Etablissement du Centre Nazareth.
6. Désignation de M. Georges Frêche, titulaire et M. André Vézinhel, suppléant, représentants du Conseil Municipal au sein de la Commission d'attribution des logements H.L.M. pour la Société "Nouveau Logis Méditerranéen".
7. Désignation de M. Georges Frêche, titulaire, M. Jean-Louis Lamarque, 1^{er} suppléant, Mme Christine Lazerges, 2^e suppléant, représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de l'Université Montpellier I.
8. Désignation de M. André Lévy, représentant du Conseil Municipal au sein du Conseil de l'U.F.R. II de l'Université Paul Valéry.
9. Création d'un périmètre provisoire de zone d'aménagement différé : "Eurocity Est".
10. Création d'une zone d'aménagement différé sur le périmètre d'Agropolis III, dénommé "Agropolis".
11. Création d'une zone d'aménagement différé sur le territoire communal concerné par l'implantation du parc d'activité "Garosud".
12. Création d'une zone d'aménagement différé sur le périmètre d'accueil du futur T.G.V., dénommé "Montpellier T.G.V."
13. Cession foncière par la SERM à la Ville pour la création d'une halte-garderie à Antigone.
14. Déclassement du domaine public communal d'une parcelle de terrain située au niveau de l'ancienne entrée de l'Espace Richter.
15. Cession gratuite d'un terrain appartenant à M. Arnaud, en vue de la mise à l'alignement de la rue des Grèzes.
16. Cession gratuite du terrain appartenant à M. Aubert, en vue de la mise à l'alignement de la rue des Grèzes.
17. Acquisition par la Ville à la SERM d'un terrain situé rue de Saint-Priest, et mis à disposition de l'Association des Paralysés de France, à titre gratuit par bail emphytéotique.
18. Cession gratuite à la Ville par la Société Civile de Construction "Les Jardins d'Emeraude" d'un local situé 40, Avenue de Lodève en vue de la réalisation d'un local associatif.
19. Cession gratuite à la Ville par la Société Civile Immobilière "Victor Hugo" d'un local à usage public situé dans l'immeuble "Le Richelieu" 7, Boulevard Victor Hugo.
20. Cession gratuite à titre de licitation, par la Ville, à la Congrégation des Soeurs de la Charité et de l'Instruction Chrétienne de Nevers, de la propriété sise, 16 et 18, rue de la Garenne.
21. Appel d'offres restreint et demandes

de subvention pour la réalisation de travaux de restauration concernant l'Hôtel de Varennes, sis à Montpellier, 2, Place Pétrarque.

22. Agrément de candidature de la Direction Informatique du Courrier de la Poste sur la parcelle TC 55 du Parc Euromédicene I.

23.24. Plan d'Occupation des Sols : bilan provisoire de la concertation et arrêt du projet d'élaboration sur la partie Ouest du territoire communal ; délimitation des zones d'assainissement des eaux usées et pluviales ; élaboration sur la partie Est du territoire communal.

25. Modalités d'association du public au projet de construction de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques à Richter.

26. Cession par la Ville à l'OPAC d'un terrain situé rue Croix du Capitaine, en vue d'une opération de logements sociaux.

27. Modalités des objectifs et de la concertation publique pour le lancement d'une nouvelle zone d'aménagement concertée à l'Espace Pitot.

33. Mise à disposition gratuite de sépultures décentes pour les plus démunis conformément à la mesure n° 32 du plan "Montpellier Technopole Cité Cœur".
34. Appel d'offres et demande de subventions pour la création d'une aire de jeux gazonnée permettant la pratique du football et du rugby au Complexe Sportif Veyrassi.
35. Convention avec le Comité d'Etablissement Régional "Cheminots" de Montpellier lui permettant l'attribution de créneaux horaires au terrain de Cholet.
36. Demandes de subventions et appel d'offres pour la création d'un bloc de 4 vestiaires au terrain de football Docteur Fourcade.
37. Dénomination du Club House du terrain de football Giambrome : Joseph Salamanca, en hommage à l'ancien dirigeant du Racing Club Lemasson, décédé en 1992.
38. Définition des tarifs pour les ventes d'objets divers et livres, lors des exposi-

groupes scolaires "Joseph Delteil" au groupement "SOLEG-COSTE-ETEC".

46. Appel d'offres pour l'acquisition de mobiliers nécessaires à l'équipement des écoles maternelles "Joseph Delteil" et "Blaise Pascal".

47. Demande de subventions et appel d'offres pour la réalisation des travaux d'été dans les écoles.

48. Appel d'offres et demande de subventions pour la transformation de l'ancien Chai de la Maison pour Tous Léo Lagrange en salle de spectacle polyvalente.

49. Appel d'offres ouvert pour les travaux de terrassement, chaussées et réseaux divers, dans le cadre de la réalisation du Carrefour dénivelé du Rond Point du Zénith, sur l'Avenue Pierre Mendès France.

50. Appel d'offres ouvert pour le marché concernant les travaux neufs et l'extension des installations d'éclairage public.

51. Avenant n° 1 et 2 aux conventions avec la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du

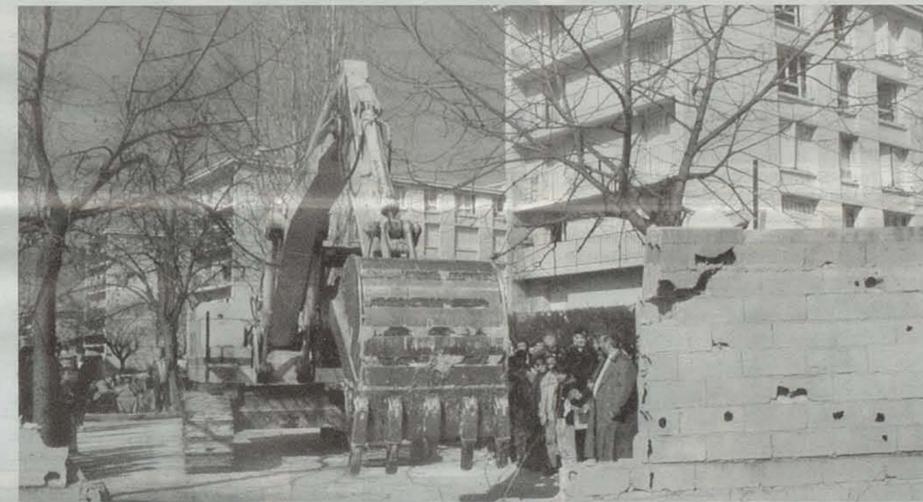
Héraultaise d'Economie Mixte de Construction, en vue de la construction d'une deuxième tranche de 75 studios pour étudiants dans le cadre de l'opération "Frédéric Bazille" rue de Ferran.

57. Garantie de la Ville pour des emprunts auprès de la C.D.C. et du Crédit Agricole du Midi, consenti à la Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction, en vue de la construction d'une troisième tranche de 33 studios pour étudiants dans le cadre de l'opération "Frédéric Bazille" rue de Ferran.

58. Garantie de la Ville pour un emprunt de 4.3 MF consenti à la Société d'H.L.M. Languedoc-Logis, en vue des travaux de réhabilitation de l'ensemble immobilier "Le Trident".

59. Garantie de la Ville pour un emprunt de 12.3 MF consenti à la Société Languedocienne de Crédit Immobilier, en vue de la construction d'un ensemble de 24 logements collectifs, dans le cadre de l'opération "Les Terrasses de Sylva", rue André Marie Ampère.

60. Définition du tarif du catalogue sur



Questions 44-46. Lancement des travaux du futur groupe scolaire "Joseph Delteil" dans le quartier des Garrats.

l'exposition de Jean Clareboudt, organisée par l'Arthothèque à la Galerie Saint-Ravy Demangel.

61. Demande de subvention du Service Educatif du Musée Fabre, compte tenu de son rôle important de formation auprès des enfants et des jeunes scolaires.

62. Appel d'offres ouvert et demande de subventions pour la réalisation de la neuvième tranche des travaux de gestion centralisée des chaufferies des bâtiments communaux et écoles publiques.

63. Appel d'offres ouvert et demande de subventions pour les travaux de modernisation des chaufferies 1993 des bâtiments communaux et écoles publiques.

64. Appel d'offres ouvert pour l'acquisition de véhicules et engins en 1993.

65. Recrutement d'un Chargé d'opérations par voie de contrat à la Direction Aménagement Programmation, en vue de relancer les procédures des zones d'aménagement concertées, permis et déclaration d'utilité publique.

Languedoc, concernant le soutien d'étiage du Lez et l'alimentation du service des eaux de la ville de Montpellier.

52. Convention Ville/District établissant les conditions financières pour le conteneur vert, la mise à disposition et les conditions d'exploitation des points de propreté et des points verts, dans le cadre du projet Demeter.

53. Augmentation de tranches de capitaux de la SERM.

54. Garantie de la Ville à hauteur de 50 % d'un emprunt de 3 800 000 F consenti à l'Association Languedocienne pour l'aide aux insuffisants mentaux, dans le cadre du programme de réhabilitation du Foyer Beauvevoir.

55. Garantie de la Ville d'un emprunt de 1 000 000 F consenti à la Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction, en vue de l'acquisition de logements et de travaux de réhabilitation à la Tour d'Asas.

56. Garantie de la Ville pour des emprunts auprès de la C.D.C. et du Crédit Agricole du Midi consenti à la Société

SEANCE DU 4 MARS

MUNICIPAL

SEANCE DU 4 MARS

VOIRIE

ENROBES DRAINANTS: LUTTER CONTRE LES NUISANCES SONORES EN SITE URBAIN

Depuis 1987, la Ville de Montpellier fait partie d'un groupe de travail mis en place par la SETRA (Service d'Etudes Techniques des Routes et Autoroutes) chargé de faire le point sur les connaissances acquises en matière d'enrobés drainants, sur le plan national et international. La Belgique, l'Autriche et l'Allemagne, ont donné en effet l'exemple, en utilisant dès les années 70, ces revêtements spéciaux présentant plusieurs avantages bien connus : confort et sécurité de conduite par temps de pluie, adhérence et comportement excellent sous trafic fort et surtout, pour les riverains, une diminution importante des bruits de roulement.

"Qu'est-ce que vous avez fait, C'est incroyable, on ouvre nos fenêtres..." L'aménagement de l'Avenue de Vallois en enrobé drainant, dès 1988, déclenche au Service Voirie de la Mairie, une vague d'appels aussi enthousiastes que sceptiques. Cette première expérience en forme de planche d'essai, suivie dès 1989 de l'aménagement de l'Avenue Albert Dubout (en tout 20 000 m²), permettait en effet d'obtenir des gains extraordinaires de 7 DB(A), situant ainsi la Ville au meilleur rang de la lutte contre le bruit urbain selon les chiffres fournis par l'OCDE. (l'intensité sonore moyenne de la circulation est évaluée à 80 DB(A). A Montpellier, elle est de 73 DB(A).

Explication de ce phénomène : les 20 % de vide qui font la particularité de cet enrobé aux grains plus poreux et qui absorbent ainsi plus rapidement l'eau et

sièurs essais sonores pratiqués de manière périodiques, en des endroits et des heures de passage semblables, ainsi que des tests de perméabilité, permettent de démontrer de façon satisfaisante que les capacités d'absorption sonore et hydrométrique n'avaient pas varié en trois ans.

Les habitants interrogés continuaient à témoigner du gain sonore réalisé et les conducteurs ne pouvaient que constater la diminution du bruit dans l'habitacle et, les jours de pluie, des projections en petits brouillards des véhicules roulant au devant d'eux.

SECURITE ET CONFORT

Pourquoi, donc, ne pas étendre l'usage de ces enrobés drainants à l'ensemble des sites urbains et péri-urbains ? Un problème de coût ? Non, dans la mesure où le prix de l'enrobé drainant est presque identique à celui de l'enrobé traditionnel.

Les 20 % de vide qui font toutes les qualités de l'enrobé drainant, en font aussi, en site urbain, toute sa fragilité. Les trop nombreuses salissures urbaines, finiraient en effet par boucher les pores dans beaucoup de secteurs, sans compter les marquages au sol, les tâches d'huile et d'hydrocarbures sur les aires de stationnement, sur les lignes de feux. Les travaux des concessionnaires (eau, électricité, gaz...) intervenant fréquemment sur la voirie en creusant des tranchées et les



Ce travail important, mené par la Ville de Montpellier et le Service Voirie, en matière de lutte contre la "pollution sonore urbaine" s'est accompagné d'une réglementation et de différentes mesures : limitations de vitesse aux abords des habitations, élimination du trafic de transit par ralentissement, allongements de trajets, déviations des poids lourds, utilisation de véhicules électriques (petibus), mesures spécifiques pour les zones sensibles (hôpitaux), suppression des travaux de nuit... etc., participant au même souci de gestion de l'environnement sonore et d'amélioration du confort de la population.

Limites d'émission de bruit en dB(A) d'un véhicule en accélération, mesurées à une distance de 7,5 m. (ISO R362) (2)

Pays	Voiture
CEE (1988-95)	77-80
Suisse (oct. 86)	75-77*
Japon (oct. 87)	78
Australie (actuellement)	81
Etats-Unis (actuellement)	-
Conférence OCDE propositions (1986-90)	75



Ernest Granier, délégué à la voirie, surveille la pose des enrobés.

les bruits du roulement. Présentant les mêmes caractéristiques techniques qu'un enrobé dense, les performances de cet enrobé drainant varient évidemment en fonction de son épaisseur. Avec 5 cm de revêtement sur l'Avenue de Vallois on obtenait un gain de 7 DB(A). Avec 3 cm sur Albert Dubout, le gain était de 5 DB(A). Ces variations entre les épaisseurs de revêtement n'entraînaient aucune répercussion sur la tenue des routes dans la mesure où c'est le "corps de chaussée" autrement dit le sous-couche de la route, qui joue le rôle le plus important, supportant tout le poids de la circulation et dont les structures sont calculées en fonction des portances du sol et du trafic. Le travail de recherche effectué pour améliorer le "roulement", ou enrobé drainant, ne pouvait donc qu'améliorer le confort du conducteur et du riverain. Plus

rebouchant avec des enrobés traditionnels en feraient perdre le bénéfice. Cependant, après les expériences concluantes menées en 88 et 89, la Ville de Montpellier a accepté la réalisation au mois d'août 1991, de 20 000 m² sur l'Avenue de la Liberté. Là encore, c'est un gain acoustique de 4 à 5 DB(A) qui a pu apporter un confort supplémentaire aux immeubles situés à proximité. En 1992, 25 000 m² d'enrobés ont été effectués sur l'Avenue Pierre Mendes-France dont le programme devrait se poursuivre, avec l'aménagement progressif, sur ce principe, de toutes les grandes avenues péri-urbaines. Des formules d'enrobés "micro-drainants", avec un grain plus serré et 11 à 14 % de vide, ont été utilisées pour les rues Draparnaud-Marioge et l'Axe Prioritaire SMTU. La réduction sonore avoisine les 2,5 DB(A).



En matière d'enrobé, la Ville de Montpellier est également pionnière dans l'utilisation de bitumes de synthèse colorés par oxyde et dont plusieurs exemplaires peuvent être observés sur l'Esplanade, le Square Planchon, la Place de la Chapelle Neuve, la rue d'Athènes à Antigone en cours de réalisation et les pistes cyclables bordant le Lez. Applicables en zones piétonnes uniquement, en raison des effets nocifs des pneus ou des hydrocarbures sur leurs couleurs, ces bitumes de synthèse ont fait l'objet, en 88, d'un concours d'entreprises, aboutissant à la fabrication d'un matériau qui représentait une véritable première nationale.

Niveau de crête dB(A)

Sources		Effets	
Biréacteur au décollage à 300 m	110	Détérioration de l'ouïe	
Motocyclette mal insonorisée		Perte d'acuité auditive temporaire (définitive pour exposition constante)	
Marteau pneumatique à 10 m	100		
Poids lourds à 7,5 m		Réactions végétatives	
Méto à 7,5 m	90		
Passage d'autobus, voiture mal insonorisée ou en accélération à 7,5 m	80	Interruption de la conversation à voix forte à 2 m	
Voiture bien insonorisée ou en croisière lente.	75	Interruption de la conversation normale	
Chasse de WC, machine à laver			
Conversation forte à 2 m	70		
Conversation normale à 1 m	63-66	Perturbation du sommeil chez une importante fraction d'individus.	
Automobile au ralenti	60 en façade soit 45 en intérieur		

UN QUATRIEME POINT DE PROPRETE AUX CEVENNES

DEMETER / TRI SELECTIF

Avec l'ouverture d'un quatrième point de propreté aux Cévennes (à proximité de la cuisine centrale), la Ville ajoute un nouveau maillon à la vaste opération DEMETER visant à valoriser les déchets de façon optimale par le biais du tri sélectif. La collecte de la poubelle verte, démarrée le mois dernier dans plusieurs quartiers, fait partie de cette même chaîne écologique et repose sur un concept identique : "Jeter Trié, Jeter Utile". Le tri sélectif permet, en effet, une fois que les matériaux sont triés, de les traiter pour pouvoir à nouveau les utiliser dans une chaîne de production. Le recyclage est donc un moyen de lutte contre le gaspillage, aux retombées aussi importantes au plan de l'économie que de l'environnement.



Le point de propreté "Les Cévennes", avenue de la Recambolle.

DEPOT GRATUIT

Démarrée en 1990 sur le site de la Paillade, l'expérience des Points de Propreté (déchèteries) a connu un succès croissant auprès des particuliers qui ont apprécié l'idée de pouvoir se débarrasser gratuitement de certains déchets et matériaux encombrants dans l'enceinte d'aires spécialement aménagées à cet effet. Il faut savoir en effet, que les points de propreté sont équipés de bennes et conteneurs spéciaux pour accueillir les végétaux, les ferrailles, les huiles diverses, les bouteilles PVC, les papiers et cartons, les gravats (jusqu'à un mètre cube), les verres, les batteries et piles usagées. En revanche, ordures ménagères, résidus chimiques, produits dangereux et liquides, n'y sont pas admis et font l'objet de collectes spécifiques (récupération des produits toxiques, des chlorofluorocarbones, etc.) ou traditionnelle (pour les ordures ménagères par exemple...). En raison de la fréquentation importante des points de propreté et du volume des bennes (de 15 à 30 m³ selon le quartier), les particuliers ne sont autorisés qu'à un maximum de quatre visites par semaine et pour des quantités, dans le cas des inertes, n'excédant pas le mètre cube. Au-delà, les usagers sont invités à se rendre au Centre de Dépôt d'Inertes ouverts à Grabels (Plateau de Bel Air, accès RN 109. Tél : 67 55 58 08). Comme leur nom l'indique, les Points de Propreté, sont des lieux de dépôt et de tri des déchets, qui répondent non seule-

ment à des impératifs de commodité pour l'usager (facilités d'accès, commodité des horaires, simplicité d'usage...) mais aussi à une grande rigueur dans l'entre-tien et la propreté de l'aire. "Il est important de toujours tenir le Point propre. Ne fut-ce que pour inciter les gens à revenir. Et puis il ne faut pas oublier le voisinage et les co-propriétés auxquels pourrait nuire l'image d'un Point de Propreté qui aurait l'air d'une déchèterie", confie Jean-Michel, gardien du Point de Propreté aux Prés d'Arènes. Pour Claude, dans le quartier Hôpitaux-Facultés, l'entretien du Point de Propreté peut amener l'usager à porter un regard différent sur les déchets : "vous voyez, on vient de m'amener des débris végétaux. Il en tombe toujours un peu sur le sol quand les



la fréquentation soit très variable - ici, le samedi, nous pouvons accueillir plus d'une centaine de personnes dans la journée - nous accueillons beaucoup d'habitues qui connaissent bien le fonctionnement du Point de Propreté et tout se passe bien".

CIVISME ET ENVIRONNEMENT

"J'essaie de venir une fois par semaine ou tous les quinze jours", confie Madame D. en déversant dans les bennes adaptées le contenu de ses petits cartons bien triés dans la malle de sa voiture. "Je me débarrasse surtout des plastiques, des bouteilles et des cartons. La première fois, j'étais un peu désorientée et le gardien m'a très gentiment expliqué la marche à suivre. Maintenant je me débrouille toute seule. Le seul inconvénient c'est que c'est un peu loin de chez moi. Il devrait y en avoir plus !"

L'ouverture du Point de Propreté des Cévennes répond à cette attente des usagers qui apprécient de pouvoir trouver une réponse pratique, gratuite et de proximité aux nuisances que peuvent poser les déchets domestiques. Monsieur Robert C., nous confiait aux Prés d'Arènes sa satisfaction de pouvoir en bénéficier dans son quartier : "Avant, j'étais obligé d'aller à Chollet ou à Maurin. Maintenant, je peux venir ici quelques fois dans l'année pour apporter le carton ou le papier, vous savez, tout ce qu'on peut amasser dans une maison. J'apporte surtout les résidus de la taille de mes arbres. Autrefois, on brûlait tout ça dans nos jardins. Mais maintenant avec toutes les maisons, les constructions autour, on ne va pas tout enfumer..." Les déchets végétaux, qui représentent 20 % des produits recyclables de la ville vont d'ailleurs faire l'objet d'une plateforme de compostage installée à Gram-



Yvan Velay, délégué au nettoyage, pose la première pierre du centre de valorisation des déchets.

mont et qui permettra de récupérer les déchets sous forme d'amendements organiques pouvant être redistribués sur place à la population. Une manière directe de faire prendre conscience au public de la réalité du recyclage.

Pour l'instant, le contenu des bennes, acheminé par les camions de la S.M.N. est revendu à plusieurs entreprises (EMCO pour le plastique, le papier ou le carton, Vergeze/Perrier pour le verre, la SARL Saint-Pierre pour la ferraille, etc.) En 1992, ce sont plus de 2276 tonnes de matières recyclables qui ont pu ainsi transiter entre les différents Points de Propreté avant d'être retraités. L'Association "Le Pain de l'Espoir", circule hebdomadairement dans les Points de Propreté pour relever les sacs dont le pain collecté sera revendu au profit de l'aide d'urgence internationale aux victimes des grandes catastrophes. Un bel exemple de solidarité, placé symboliquement à l'entrée des Points de Propreté, pour rappeler que le tri n'est pas qu'affaire de civisme et d'environnement. Il invite aussi à une réflexion sur le fonctionnement de nos sociétés et la portée, pas toujours bien assimilée, de l'acte de jeter.

POINT DE PROPRETE LES CEVENNES

Situé entre l'Avenue de la Recambolle et l'Avenue de la Martelle, le Point de Propreté Les Cévennes s'étend sur 1100 m² à proximité de la Cuisine Centrale. L'entrée des usagers se fait du côté de l'Avenue de la Martelle. Les véhicules accèdent aux quais de débarquement équipés de conteneurs de 15 m³ pour les inertes, le fer, les encombrants, le carton et les déchets végétaux. Deux conteneurs de 660 litres ont été prévus pour la récupération des bouteilles plastiques et des emballages plastique, ainsi que les colonnes de récupération pour le verre et le papier. Une colonne de 1250 litres permet la récupération des huiles usagées de moteur et un fût de 200 litres a été prévu pour les huiles alimentaires (fritures, végétales...). Piles et batteries usagées sont aussi collectées. Coût de la construction : 1,5MF

• POINT DE PROPRETE DEMETER LA PAILLADE ESPACE MOSSON Avenue de Heidelberg Tél : 67.03.22.22
• POINT DE PROPRETE DEMETER HOPITAUX-FACULTES Avenue Val de Montferrand Tél : 67.41.37.17
• POINT DE PROPRETE DEMETER PRES D'ARENES Boulevard Jacques Fabre de Morlhon Tél : 67.58.18.38
• POINT DE PROPRETE DEMETER LES CEVENNES Allée de la Martelle Tél : 67.47.10.20

BILAN POINT DE PROPRETE DEMETER

	Année 90	Année 91	Année 92			Total
			Paillade	Prés d'Arènes	Hôp. Facultés	
Entrées	13038	29128	49422	11621	11281	72324
Total tonnage N.R.+R.	3357	6731	4911	1035	573	6519
Tonnage recyclable			2043	143	90	2276
Tonnage non recyclable			2866	892	483	4241

THEATRE

TREIZE VENTS

• ONDINE
de Jean Giraudoux
23, 24, 26, 27
mars à 20 h 45
25 mars à 19 h 00
Domaine de
Grammont
Location :
67 58 08 13

NOUVEAU THEATRE

• LA JALOUSIE
DU BARBOUILLE
• LE MEDECIN
VOLANT
de Molière
Du 16 mars au 3
avril à 21 h 00
21 et 28 mars à
17 h 00
• MONSTRE VA !
de Ludovic Janvier
Les 8, 9, 10 avril à
21 h 00

Nouveau Théâtre
19, rue Chaptal
Tél : 67 58 64 76

GALAS KARSENTY

• LES JUMEAUX
de J. Barbier
avec J. Lefebvre
Mercredi 3 mars à
20 h 30
• VU DU PONT
de Arthur Miller
Avec M. Creton et
C. Rouvel
Dimanche 21 mars
à 15 h 00
• ET S'IL N'EN
RESTAIT QU'UN
de Françoise Dorin
Avec J. Piat et O.
Laure
Samedi 3 avril à
20 h 30

Opéra Comédie

Tél : 67 66 00 92

CONFERENCE

LA MUSIQUE

DANS LA
REPUBLIQUE
de Weimar-Hans
Eisler (1896-1962)
par Albrecht Betz
(en français)
avec la
participation du
Duo Euphonia
Au programme :
H. Eisler - K. Weill
- H. Wolf - R.
Strauss - J.
Brahms - R.
Schumann
Jeudi 18 mars à
18 h 30
Salle Petrarque
Rens : Maison de
Heidelberg
67 60 48 11

BERLIN. A LA

RECHERCHE DE
SON IDENTITE
par Barbara
Maassen (en
français)
Mercredi 24 mars
à 18 h 30
Maison de
Heidelberg
Tél : 67 60 48 11

MUSIQUE

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

• RACHMANINOV
Concerto n° 3 en ré
mineur pour piano
et orchestre opus
30
Dances
symphoniques pour
orchestre opus 45
Direction : David
Robertson
Lilya Zilberstein,
piano
6 mars - 17 h 00
7 mars - 10 h 45
Opéra Berlioz/
Corum
67 61 66 16

"VAGAMUNDO"

Philippe Breton,
peintre nimois
expose 30 toiles en
6 mouvements sur
les gens du
voyage.
Du 10 mars au 11
avril
Carré Sainte-
Anne
2 rue Philppuy
Tél : 67 60 82 11

"PASSAGES"

Jean Clareboudt
exposé à
l'Artothèque
jusqu'au 15 mars,
de 11 h à 19 h
tous les jours sauf
les dimanches et
holidays
Galerie d'Art
Contemporain
Saint-Ravy
Demangel
Place Saint-Ravy
Tél : 67 66 39 40

JEUDIS DE CELENEUVE

• QUATUOR JACK
LEFF (Quatuor à
flûtes) W. Byrd - J.
Casterede Mendelssohn
Jeudi 25 mars
21 h 00
Tél : 67 75 10 34

CLUB LYRIQUE

Musiques à 17
heures
Récital de
Christian Papis
(ténor)
(Massenet,
Gounod, Lallo...)
Salle Molière - 27
mars à 17 h
Club lyrique :
67 64 47 62

JAM

• ELENE DEE ET
KENY WARMER
(Trio Faure -
Fournier -
Laccarière en 1ère
partie)
Vendredi 19 mars à
21 h 30
• DIDIER
LOCKWOOD
QUARTET
(1^{re} partie :
Magnetick,
quintet du
trompettiste,
Franck Nicolas)
Vendredi 26 mars à
21 h 30

EXPOS



Philippe Breton,
peintre nimois
expose 30 toiles en
6 mouvements sur
les gens du
voyage.
Du 10 mars au 11
avril
Carré Sainte-
Anne
2 rue Philppuy
Tél : 67 60 82 11

"PASSAGES"

Jean Clareboudt
exposé à
l'Artothèque
jusqu'au 15 mars,
de 11 h à 19 h
tous les jours sauf
les dimanches et
holidays
Galerie d'Art
Contemporain
Saint-Ravy
Demangel
Place Saint-Ravy
Tél : 67 66 39 40

PHOTOS

LUC CHOQUER



• Prix Niepce 92
du 30 mars au 15
mai
Espace Photo
Angle
Le Corum
Tél : 67 79 15 09

"BERLIN- PORTRAITS"

Photos de Béatrice
V. Braunberens
17 mars - 9 avril
Maison de
Heidelberg
Tél : 67 60 48 11

"JORGE RUEDA"

Photomontages
jusqu'au 27 mars
Espace Photo
Angle/Corum
Tél : 67 60 43 11

ZENITH

• NIAGARA
16 mars à 20 h 30

WEST SIDE STORY

17 mars à 20 h 30
• MICHEL
JONASZ
19 mars à 20 h 00
• CARMEN
22 mars à 20 h 30
• VERONIQUE
SANSON
27 mars à 20 h 30
• JACQUES
DUTRONC
30 mars à 20 h 30
• PATRICK
TIMST
31 mars à 20 h 30
• MURIEL ROBIN
& GUY BEDOS
9 et 10 avril à
20 h 30
Zénith :
67 64 50 00

CINEMA

JEAN VIGO

• GENS DE
DUBLIN
Réa : John Huston
U.S.A. 1987
Jeudi 18 mars -
20 h 30
• AJANTRIK
Réa : Ritwik
Ghatak
Inde - 1958
Jeudi 25 mars -
20 h 30
Cinéma Rabelais
Tél : 67 04 26 36
I.R.I.M.

Conférence sur

"Le Cinéma
Britannique
d'après-Guerre"
par Pierre Pitiot et
Anne-Marie
Rames.
Jeudi 1^{er} avril -
18 h 00
Salle Rabelais
Tél : 67 52 70 14

LES MARDIS DU DOCUMENTAIRE

• MODEL
de F. Wiseman
Mardi 16 mars à
15 h
• LE ROMAN DE
FRANCE
De D. Delouche et
J.F. Comte
Mardi 30 mars à
15 h
Médiathèque
Gutenberg
39, Boulevard
Bonne Nouvelle
Tél : 67 52 70 14

MAISON DE HEIDELBERG

Rencontre avec le
Cinéma Allemand
Rétrospective
Reinhard Hauff
Cinéaste du réel
8 films en v.o sous
titrage
En coopération
avec le Goethe-
Institut et la
Médiathèque
Gutenberg
Rens :
67 60 48 11

RENCONTRE

avec le
Cinéma Allemand
Rétrospective
Reinhard Hauff
Cinéaste du réel
8 films en v.o sous
titrage
En coopération
avec le Goethe-
Institut et la
Médiathèque
Gutenberg
Rens :
67 60 48 11

RENCONTRE

avec le
Cinéma Allemand
Rétrospective
Reinhard Hauff
Cinéaste du réel
8 films en v.o sous
titrage
En coopération
avec le Goethe-
Institut et la
Médiathèque
Gutenberg
Rens :
67 60 48 11

RENCONTRE

avec le
Cinéma Allemand
Rétrospective
Reinhard Hauff
Cinéaste du réel
8 films en v.o sous
titrage
En coopération
avec le Goethe-
Institut et la
Médiathèque
Gutenberg
Rens :
67 60 48 11

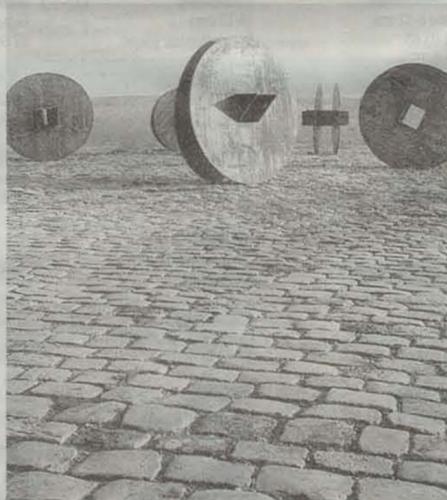


TREIZE VENTS ONDINE

L'amour, le simple amour, l'inaccessible amour, celui qui fait descendre les dieux sur terre, frémir les fantômes et courir sous l'orage les filles de pêcheurs, souffle comme un grand vent sur le théâtre de Giraudoux. Et il emporte tout sur son passage. En particulier les êtres serviles et désespérément lâches, bêtes comme les hommes lorsqu'ils n'ont pu être aussi grands qu'une femme les rêve. Les femmes, en effet, ont la part belle chez Giraudoux. Elles jouent avec l'amour comme avec un cerceau et le poursuivent avec des cris d'enfants. Les hommes se trompent, les blessent et les quittent, impuissants à les satisfaire. Ondine ne fait pas exception à la règle. Depuis 1939, la petite princesse des eaux, ruisselante de féerie dans sa robe de grenouille et de nénuphar, n'en finit plus de soupire "comme je l'aurais aimé", tandis que le rideau vient lui rappeler que c'est fini et qu'il faut s'en aller. Abandonnant à regret son beau rêve d'homme, échoué comme un bois sec sur la jolie plage d'une scène, elle retourne se plonger dans la pureté de l'amour vrai, limpide et éternel comme une source toujours recommencée. La jeunesse de François Rancillac, le metteur en scène, ses audaces, son respect, sa sensibilité poétique, font de ce grand roman d'amour une "pièce métaphysique, retraçant le désarroi d'un homme, de n'importe quel homme, hésitant entre l'absolu sur-humain et l'absolument humain, pris entre toute la nature et toute la destinée, comme un rat, et mourant finalement de n'avoir pas su choisir". Les 23-24-26 et 27 mars à 20h45 Le 25 mars à 19h Théâtre des Treize Vents Location Triangle : 67.58.08.13

ARTOTHEQUE

"PASSAGES": J. CLAREBOUDT



Jean Clareboudt est né à Lyon en 1944, et vit à Paris et à Pierre-Perceé (Loire Atlantique). Ses œuvres, liées à ses déambulations à travers le monde, ont pour constante de vouloir matérialiser les tensions essentielles au contact d'un paysage ou d'un lieu. Dans les années soixante-dix, hésitant entre écologie et chamanisme, il tente de libérer les forces enfouies dans le sol. S'affirmant ensuite davantage sculpteur, il met en évidence les équilibres et déséquilibres de l'espace. Il travaille fréquemment in situ et ses œuvres monumentales, souvent de forme circulaire, articulent les matériaux traditionnels (pierre, bois, acier, verre)

BAROQUE

LES DÉSIRS



MONTPELLIER BAROQUE

féte déjà son cinquième anniversaire ! Ce "mois Baroque" à l'Opéra de Montpellier naissait au coeur de la saison 1988-1989 pour répondre à un intérêt sensible et passionné d'une large part du public pour une musique souvent "oubliée" dans les programmations traditionnelles. Ce public, depuis, s'est conforté, élargi, rajeuni : pour preuve, les 1900 auditeurs attentifs - dont de nombreux 20-30 ans, qui suivent le 12 décembre dernier à l'Opéra Berlioz au Corum "les Vêpres de la Vierge" de Monteverdi sous la direction de René Jacobs. C'est "Opéra Junior" qui, avec "Esther" de

Jean Racine et les intermèdes musicaux de Jean-Baptiste Moreau, sous la direction de Vladimir Kojoukharov et dans une mise en scène de Yaël Bacry, ouvrira le mois baroque ; écrite pour les jeunes filles de Saint Cyr, cette véritable tragédie lyrique devrait avoir le charme de "Didon et Enée" de Purcell, interprétée par les adolescentes d'Opéra Junior en février 1991. On retrouvera également William Christie et les Arts Florissants dans la reprise des "Indes Galantes" mise en scène par Alfredo Arias, véritable cirque magique à l'imagination irrésistible. Jordi Savall reviendra dans la grande salle de l'Opéra-Comédie. Invité régulier de Montpellier-Baroque, il prépare actuellement la recréation de trois opéras baroques espagnols dont le premier, "Celos aun del aire matan", sera représenté à Montpellier en octobre 1994. Ton Koopman, à la tête de son Orchestre Baroque d'Amsterdam et du Choeur de l'Association Bach Neerlandaise, marquera son premier passage dans notre ville par son interprétation de "La Passion selon Saint-Jean". Est-il vraiment indispensable de s'en nuier en concert ?



C'est autour de cette question essentielle que se déroulera le spectacle rée en collaboration avec Pierre Pitiot et la Médiathèque Gutenberg apportera également cette année deux nouveautés : elle aura lieu à l'Opéra Comédie et elle proposera une des formes les plus excitantes du cinéma, le film muet avec accompagnement musical vivant, en l'occurrence "Les Nouveaux Messieurs" de Jacques Feyder accompagné par le Quintet Roberto Tricari. Cette projection sera précédée du "Ventre de l'Architecte" de Peter Greenaway.

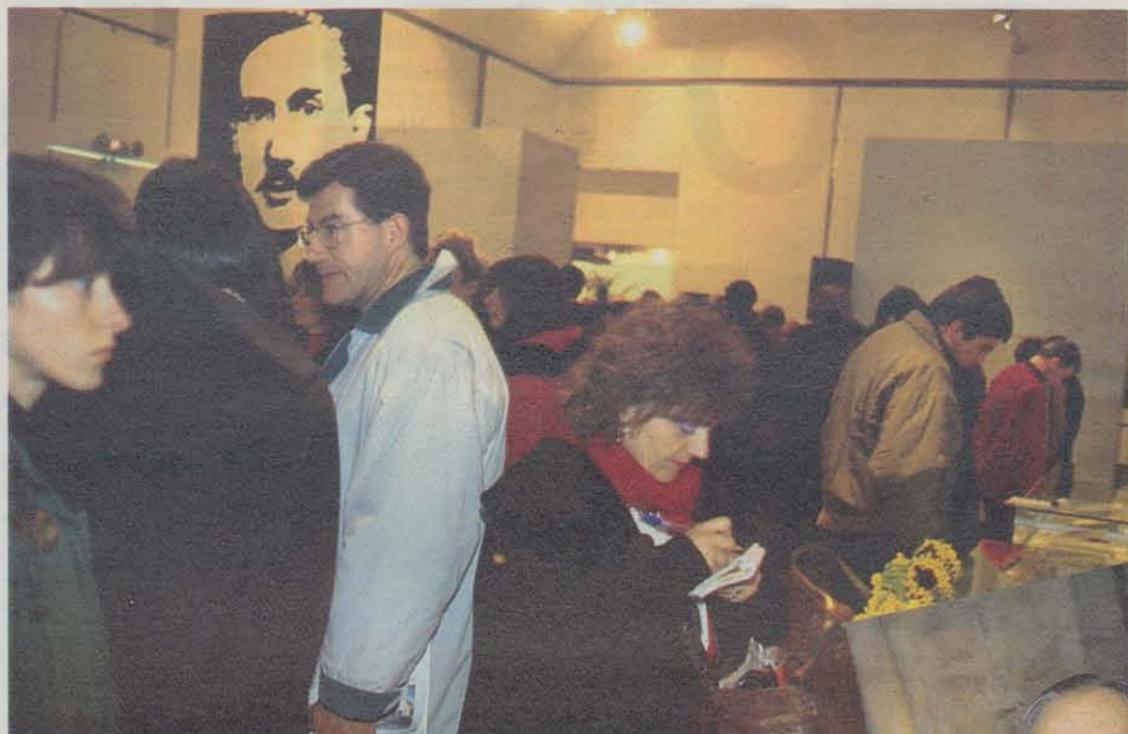
De quoi satisfaire ainsi les appétits baroques les plus exigeants !

PROGRAMME

• OPERA JUNIOR ESTHER 6 et 9 mars à 20 h 45 7 mars à 17 h Théâtre de Grammont	• LES INDES GALANTES 10, 11 et 13 mars à 20 h 00 14 mars à 15 h Opéra Comédie	• JORDI SAVALL/ HAENDEL 17 mars à 20 h 30 Opéra Comédie	• TON KOOPMAN/ BACH 19 mars à 20 h 30 Opéra Comédie	• MOUSSE LEGERE 23 mars à 20 h 30 Salle Molière	• CINEMA MUET EN CONCERT 20 mars Le Ventre de l'Architecte à 17 h Les Nouveaux Messieurs à 20 h Opéra Comédie	• HERCULE/ HAENDEL 26 et 30 mars à 20 h 28 mars à 15 h Opéra Comédie	• RINALDO/ HAENDEL 29 mars à 20 h 30 Opéra Comédie
--	--	---	---	---	---	---	--

LOCATION : OPERA COMEDIE 67 66 00 92
MINITEL : 3615 CODE THEA, PUIS MONTPELLIER

FLASH BACK



Vernissage de l'exposition "En Amitié avec Joseph Delteil", au Pavillon du Musée Fabre, le 12 février 1993.



Ouverture du 9^e Festival du Film Chinois de Montpellier, le 19 février (de g. à d. Chen Lizhou et Jacob Cheung, réalisateurs, et Geneviève Droze, Conseillère Municipale, Présidente de l'Association du Film Chinois.



6 février : Ernest Granier, Conseiller Général, Adjoint au Maire, élevé au grade d'Officier de la Légion d'Honneur.



Inauguration de la nouvelle antenne de l'OPAC, à Paul Valéry, le 25 février dernier.



Près de 600 personnes au Bal costumé de l'Age d'Or organisé pour Mardi Gras à la Salle des Rencontres de la Mairie.



24 février : premier marché de la dégriffe à Antigone, le nouveau rendez-vous bi-hebdomadaire des montpelliérains.



Deux équipements sportifs en Centre Ville : la piscine Pitot et le Gymnase Peyrou, inaugurés le 25 février.



10 février : présentation du projet de restauration de la synagogue médiévale, située rue de la Barralerie en présence de Jean-Pierre Bansard, président du Consistoire Central-Union des Communautés Juives de France.

